



Familles Rurales Association Les Premiers Sapins

La Baraque dans «Tous ses Etats »

DES JEPS 2019



Vivien SCHELLE

16/08/2019

Introduction :	3
I. La Baraque un lieu atypique	4
1. Un appel à projet de la commune en septembre 2017 :	4
2. Réunion d'échanges partenariales : le point de départ d'une aventure	5
3. Une résidence d'artiste : la première action test	5
4. Une réunion bilan réjouissante et portée sur l'avenir :	6
5. Un enchaînement rapide pour le développement du projet	7
a. Mon positionnement :	7
b. Conseil d'Administration de l'Association des Premiers Sapins :	7
c. Présentation de la proposition de portage par Familles Rurales à la collectivité :	8
6. Des premiers indicateurs encourageants pour la suite :	8
7. Les premiers enjeux qui ressortent :	8
II. La place de La Baraque au sein de son territoire :	9
1. Commune des Premiers Sapins	9
a. Sa situation géographique :	9
b. Potentiel touristique :	10
c. Potentiel environnemental :	11
d. Potentiel Culturel	12
e. Autres Potentiels :	12
2. La communauté de Communes :	13
a. Le PLUI valant SCOT en cours de validation (référence aux documents mis à jour en mai 2019) :	13
b. Une rencontre avec une technicienne de la Communauté de Communes :	13
3. Le département :	14
a. Insertion :	14
b. Culturel	14
c. Hébergement/tourisme	14
d. Agricole	15
4. La région	15
5. L'état	15
a. Tiers-lieux : « Nouveaux lieux, nouveau liens »	15
b. Agenda rural : 200 propositions pour refertiliser les campagnes	16
III. Un positionnement fort de Familles Rurales sur le projet	17
1. Un Mouvement d'Education Populaire	17
a. Histoire	17
b. Valeurs	17
c. Un mouvement fédérer	17
2. L'association des Premiers Sapins	18
a. Histoire	18
b. Depuis 2016 : Un développement de son activité	19
c. Sa gouvernance	19
d. Sa situation financière	20
IV. Mon parcours et ma place au sein du projet	23

1.	Mon parcours scolaire	23
2.	Mon parcours professionnel	23
3.	Intérêts personnels	24
4.	Ma place au sein du projet.....	25
V.	<i>La naissance d'un groupe de travail au service du projet de valorisation</i>	25
1.	Qui sont les personnes qui constituent le groupe ?.....	26
2.	Son fonctionnement :	26
VI.	<i>Un diagnostic partagé et participatif</i>	27
1.	Rencontre de structures et des partenaires :	27
a.	Association Grange Culture	27
b.	Association La Compagnie de l'allée des Cerisiers : Théâtre à Amathay-Vésigneux	28
c.	Association et SCIC les Créatures : Le Bar Atteint à Belfort	28
d.	La Fabrique des Territoires à Combeaufontaine : MRJC	29
e.	Le Commissariat du Massif	29
f.	La DRAC	29
g.	Des premières prises de contact intéressantes	30
2.	Des entretiens des habitants des Premiers Sapins :	30
3.	Une étude du CPIE.....	30
4.	Des cafés citoyens	31
5.	Des réunions de travail en grand groupe	31
VII.	<i>Des actions tests tout au long de l'année 2019</i>	32
1.	Fêtes des Vieux métiers	33
2.	Marché de Producteurs et Fête de la musique.....	34
3.	Journée ateliers familiaux autour de l'univers de Totoro (Annexe 3 : le Flyers de la journée) 34	
4.	Résidence d'artistes évoluant vers un évènement culturel de 2 jours.....	36
5.	Fête de la Pomme.....	36
VIII.	<i>Un projet social qui s'est dessiné progressivement</i>	36
IX.	<i>Enjeux et problématiques</i>	39
1.	Points de vigilances importants relevé par le groupe	39
2.	Enjeux et problématiques.....	40
X.	<i>Hypothèses de travail et premières perspectives.....</i>	40
	Conclusion :	40

Introduction :

Salarié de Familles Rurales depuis 2008, suite à un contrat d'apprentissage pour une formation BPJEPS LTP, j'ai évolué au sein du réseau d'animateur adolescent à directeur de services en charge de 8 associations locales. J'ai pris ces fonctions en 2014, en demandant à mon employeur de pouvoir passer un DESJEPS pour consolider mes compétences pour ce poste. N'ayant pas eu l'opportunité avant janvier 2019 suite à des contraintes professionnelles et personnelles, je l'ai saisie cette année suite à un appel à projet de la commune. La citation de Confucius, « Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie » reflète mon envie de pouvoir développer, diriger et coordonner un tel projet.

Dans la première partie, je vous expliquerai comment j'ai été impliqué dans cet appel à projet de la commune et surtout les premières étapes importantes qui ont permis le positionnement de Familles Rurales dans le projet. Plus qu'un lieu atypique, celui-ci est inspirant, attirant et cela se voit par le nombre de personnes travaillant sur le projet, mais aussi avec le nombre de personnes présentes lors des divers événements organisés (900 personnes pour la fête des Vieux Métiers, 350 pour un marché de producteurs, 250 pour une résidence d'artistes...).

Une partie des élus de la commune croit réellement à la valorisation de cette Baraque. Je décrirais donc en deuxième partie en quoi le projet a sa place au sein du territoire et cela à tous les niveaux. « Nouveaux lieux, nouveaux liens » autour du développement des Tiers Lieux est un enjeu de ce début de XXI^{ème} siècle, bien compris par nos élus qui développent à tous les échelons des aides à ce type de projets.

Ensuite, je parlerais de Familles Rurales et de mon parcours personnel. Familles Rurales fait partie intégrante de mon parcours. Ces valeurs, son organisation et la confiance de mes supérieurs en moi me permettent de pouvoir évoluer professionnellement et de pouvoir développer et réaliser des projets qui, pour ma part, vont permettre de répondre aux enjeux majeurs de notre société.

Vingt habitants participent activement à la mise en place de ce projet en prenant part au diagnostic et en organisant des actions tests tout au long de l'année. Cet engagement citoyen pour le développement du projet montre que l'« ancrage local repose sur des liens forts entre quelques personnes, un ou deux projets communs et un attachement au territoire ».¹ Je décrirais la mise en place du diagnostic partagé et les rencontres essentielles que nous eues pour l'avancement de celui-ci mais aussi des actions mises en place au cours de l'année.

Après des rencontres, des entretiens, des réunions et des événements organisés, le groupe a dû débattre, échanger pour définir ensemble les lignes directrices du projet social. Cette étape essentielle ne s'est pas faite uniquement dans la facilité. Des divergences d'opinion sont apparues et cela n'a pas toujours été facile à gérer dans l'élaboration finale du projet social.

Enfin, nous avons pu émettre des pistes concrètes d'actions et donc d'aménagements du site qui va nous permettre par la suite d'avancer dans des propositions de budgets d'investissement et de fonctionnement pour faire voter en conseil municipal le démarrage du projet.

¹ Transrural Initiatives, n°470, sept-oct 2018, article « Le Tiers Lieu, une réponse aux difficultés des Territoires Ruraux » de Fabrice BUGNOT

I. La Baraque un lieu atypique

La ferme de la Baraque sise sur le village d'Athose était traditionnellement le siège d'une exploitation laitière sur environ 50 hectare. Lors du départ en retraite de l'exploitant locataire, le foncier de cette ferme a été adjoint à une exploitation voisine dans le cadre d'un bail agricole. Le bâtiment appartenant à la commune a été sorti de ce bail, et est désormais depuis juin 2017 sans occupant. La commune souhaite réfléchir à la valorisation du site.

1. Un appel à projet de la commune en septembre 2017 :

De par sa situation isolée (3,8 km de l'église d'Athose, 4,7 km de la RN57 (« le petit Paris ») mais exceptionnelle et de par son caractère, il semble en effet que la ferme de la baraque constitue une opportunité capable de valoriser le territoire. En effet, la commune est convaincue que l'attractivité du territoire ne repose pas uniquement sur le développement exogène des ZAE (Zone d'Activité Economique) mais sur la valorisation de l'ensemble des ressources permettant ainsi d'occuper et de valoriser de manière plurielle le territoire.

La Ferme de la Baraque est une ferme traditionnelle franc-comtoise (avec un tuyé) en bon état avec un corps de ferme sur deux étages et quelques bâtiments adjacents. Disposant d'un bâti imposant (400 m² au sol) avec un appartement, des locaux agricoles et une grange à l'étage, d'aisance intéressante, ce patrimoine peut devenir le support d'activités diverses et innovantes.

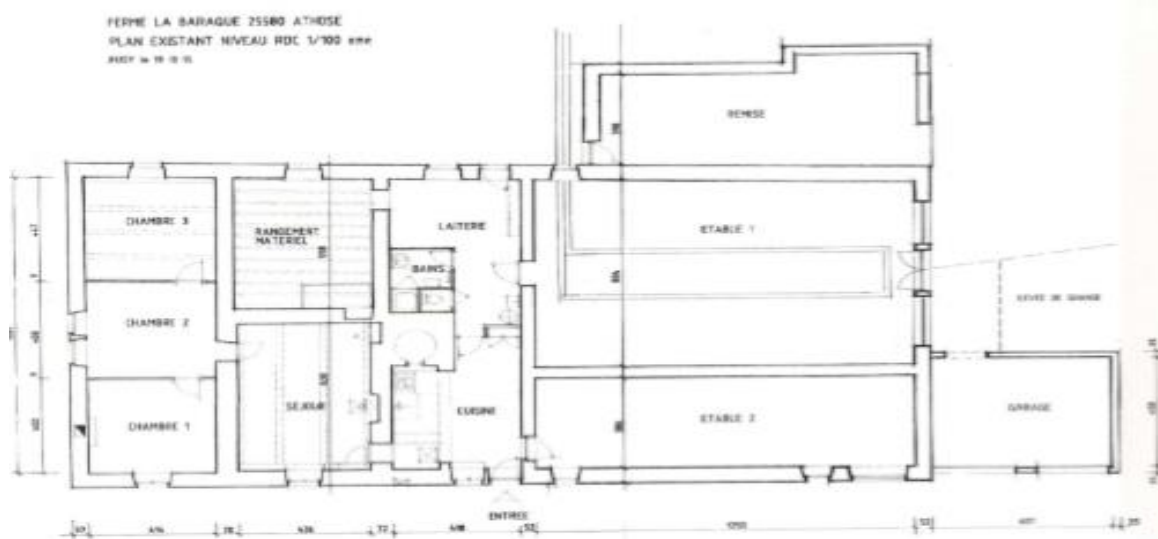


Figure 1: Plan intérieur Rez De Chaussée de La Baraque

Nécessitant des aménagements pour accueillir de nouvelles activités que la commune pourrait supporter, les Premiers Sapins recherchent donc aujourd'hui des partenaires capables de proposer et de gérer des projets susceptibles d'occuper et de faire vivre les lieux mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire.

Suite à cet appel à projet, peu de sollicitations ont émergé. La commune a donc décidé de relancer en organisant une réunion d'échanges avec de multiples partenaires potentiels.

2. Réunion d'échanges partenariales : le point de départ d'une aventure

Le 24 avril 2018, la commune des Premiers Sapins organise une réunion partenariale : 27 personnes ont répondu à l'invitation représentant diverses organismes publics ou privé tels que :

- Des associations (Familles Rurales, La Roche du trésor, Association Parabole artistes de Besançon, Grange Culture...)
- Des structures institutionnelles (DRAC, Commissariat du massif, Chambre d'agriculture, CPIE...)
- Des collectivités territoriales (Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, Département, Région, Etat par la préfecture)
- Des représentants élus de la commune

Cette rencontre animée par le maire Pierre-François BERNARD, s'est déroulée en 3 temps :

- Visite du lieu permettant aux convives de se rendre compte réellement du lieu et de son potentiel
- Un photo langage permettant à chaque personne de donner sa première impression. Voici quelques exemples :
 - Chaussures abandonnées : « attendent preneur pour avancer »
 - Personnes pique-niquant sous un arbre : « Cadre magnifique : relation entre les personnes, donnent envie de se retrouver »
 - Cigarettes de bières vides : « Signifient les choses à ne pas faire. Lieu pour sensibiliser et faire de l'éducation à l'environnement »
 - Coccinelle sur feuille verte : « Nature, vacances vertes familiales. Découverte paysage et du patrimoine »
 - Escargot : « Calme, sérénité, autre monde »
 - Grille éventrée : « Ouverture sur l'infini, vers l'utopie et le rêve »
 - Gros engrenage : « Rouages ; ils doivent être collectifs pour un objectif commun »
 - Mouton : « Ce mouton fait partie d'un troupeau, il n'est pas tout seul, nécessité d'un travail d'équipe »
- Un travail en petits groupes pour déterminer les différents axes de travail. Voici ce qui en est ressorti (Compte Rendu de la Réunion en annexe 1):
 - Idée 1 : Projet Culturel, lieu de spectacle, ateliers artistiques, résidences d'artistes, école de cirque, spectacles vivants, théâtre lieu de transmission d'échnages.
 - Idée 2 : Pédagogie environnement, sensibilisation écologique, faune et flore, cumulé avec projets agricoles (idée de ferme ouverte) et vente direct
 - Idée 3 : Hébergement, Randonnée, étapes d'itinérance, séjour avec ou sans restauration, gîte d'étape de caractère
 - Idée 4 : Agricole, maraîchage petit fruits, médicinales, apiculture, permaculture, jardin d'antan avec fleurs, ferme pédagogique, transformation vente directe...

3. Une résidence d'artiste : la première action test

L'association Parabole, un collectif d'artistes plasticiens, avait répondu à l'appel à projet en proposant une résidence de quinze jours. L'objectif était de permettre à quatre artistes venant de toute la France de créer une œuvre en allant à la rencontre de la population locale.

Après des échnages avec quelques habitants intéressés par le projet de La Baraque, quelques élus de la commune, l'association Familles Rurales via le dispositif Espace de Vie Sociale et Parabole, ce collectif de 8 personnes se lance dans l'organisation du projet. Celui-ci étant porté par des habitants

de la commune et la résidence favorisant les échanges entre des artisans, citoyens et des artistes, le portage par Familles rurales via l'Espace de Vie Sociale était tout à fait opportun.

Du 20 août au 1 septembre 2018, 4 artistes logés à Athose se sont dispersés sur toute la commune à la recherche d'artisans et d'acteurs locaux afin de réfléchir avec eux sur une œuvre possible et de la produire. La création devient alors plus un prétexte à la rencontre et à l'échange. Ainsi, les artisans, avec lesquels nous avons travaillé, ont pu participer activement à une démarche de création artistique et les artistes se sont confrontés à des domaines de compétences parfois très éloignés des logiques du marché de l'art contemporain.

Le 1^{ère} septembre 2018, un évènement appelé « Open Air » organisé par Familles Rurales, l'association Parabole et des habitants clôture la résidence avec l'exposition des œuvres créées mais aussi avec des animations comme du théâtre, un concert.... Agrémenté pour la convivialité d'une buvette et d'un petit repas. 200 repas avec les artistes et bénévoles ont été effectués et environ 250 à 350 personnes ont participé à l'open air.



Figure 2: Spectacle de danse lors du vernissage de La Résidence

4. Une réunion bilan réjouissante et portée sur l'avenir :

Quand 8 personnes participent à la mise en place de la Résidence, nous nous retrouvons 17 pour faire le bilan. En effet, des habitants, très intéressés par La Baraque mais aussi par les projet, ont demandé à participer au devenir. Voici rapidement quelques ressentis sur la résidence évoquée par les participants : « Interpellé par ce qui s'est passé », « Intéressant de voir de nouvelles personnes dans la préparation et l'organisation que nous ne voyons pas d'habitude », « Trop gros décalage de certaines animations », « Incroyable, très contente de voir autant de monde ».

Malgré un fort dynamisme du groupe, un bilan mitigé ressort de la réunion.

Points à améliorer :

- Une médiation pas assez développée provoquant l'incompréhension d'une partie du public non initié à l'art plastique

- Un spectacle vivant mal choisi qui a heurté une partie du public
- Un manque d'intervenants du territoire

Points positifs :

- Rencontre des personnes provenant de milieux différents
- Dimension citoyenne de La Baraque avec la création de lien avec les artisans locaux

A la fin du bilan, un échange a lieu sur les suites à donner et les perspectives. Plusieurs bonnes idées ressortent qui seront développées plus tard (Marché de producteurs, jardin de plantes...) mais un point essentiel fait écho à tout le monde. Il faut mettre en place un coordinateur de projets pour développer le projet global autour des quatre thématiques voir plus.

Un groupe de travail plein d'énergies et de compétences est né pour faire de La Baraque un lieu d'échanges, de rencontres participatif et citoyen.

Maintenant reste à définir qui sera ce coordinateur, chef de projet ?

5. Un enchaînement rapide pour le développement du projet

Suite à la réunion et en moins de 15 jours tout se met en place pour répondre à cet appel à projet.

a. Mon positionnement :

Après deux jours de réflexion de ma part, il me semble opportun que l'EVS (Espace de Vie Sociale) porte le projet en accompagnant le groupe d'habitants et que je me positionne en tant que coordinateur, chef de projet. Par contre, vu l'ampleur de celui-ci, des compétences que je possède et du temps de travail qui m'est alloué pour l'EVS, il est pour moi impossible de le mener à bien celui-ci.

Pour cela, je demande rapidement à la Fédération Départementale s'il est possible d'accompagner l'association locale dans le portage du projet avec deux conditions essentielles qui sont :

- Mon départ en formation DESJEPS en alternance avec comme stage pratique le projet de la Baraque pour développer des compétences
- Me libérer 500h de temps de travail par an pour réaliser mon stage pratique en plus du temps de formation qui sera pris en compte par la fédération

Ma demande est acceptée très rapidement par mon employeur montrant l'envie de s'impliquer dans ce type de projets pour diversifier son champ d'action et être au plus près des territoires. Elle demande de faire valider le principe à l'association locale.

b. Conseil d'Administration de l'Association des Premiers Sapins :

Le 25 septembre, c'est-à-dire une semaine après la réunion bilan, le Conseil d'Administration a lieu. Je présente le projet à l'association qui valide ceci :

- Portage de l'étude de faisabilité et d'opportunité mais attend de voir ce qu'il en sort pour valider le portage complet du projet
- De mon départ en formation en DESJEPS avec la réalisation de mon stage pratique sur l'association des Premiers Sapins

c. Présentation de la proposition de portage par Familles Rurales à la collectivité :

Suite au vote du CA, nous organisons une rencontre avec les élus de la commune, la CAF, la fédération et l'association familles Rurales pour la proposition de portage du projet. Je réaliserai mon stage pratique sur le projet de La Baraque, mes heures de stages pratiques seront pris en charge par l'association et la fédération prendra en charge la formation ainsi que les heures de présences en formation. L'EVS sera le support de l'accompagnement du groupe d'habitants pour la réalisation du projet.

Chaque instance valide la proposition de portage du projet par Familles Rurales via l'EVS de façon factuel avant une validation définitive dans les instances représentatives.

6. Des premiers indicateurs encourageants pour la suite :

Jusqu'à ce moment, le rôle de l'association et le mien étaient partenariaux comme les autres acteurs sollicités. Je représentais l'association pour donner notre avis sur le projet, j'accompagnais la collectivité via l'EVS pour l'organisation de la Résidence. A partir d'octobre 2018, je passais dans une position de coordination et de direction du projet qui allait donc changer mon positionnement.

Pour ma part, plusieurs indications importantes me semblaient pertinentes pour la suite :

- L'arrivée de nouvelles personnes souhaitant s'investir dans le projet
- Des partenaires très intéressés qui se déplacent en nombre et souhaitent nous suivre en nous proposant de retourner les voir individuellement quand le projet avancera
- La résidence d'artistes qui attirera environ 300 personnes sur le site et qui mobilisa 17 habitants pour construire ensemble le devenir du lieu.

7. Les premiers enjeux qui ressortent :

- Comment permettre à La Baraque de devenir un lieu pluridisciplinaire ayant une dimension participative citoyenne avec un modèle économique rentable et durable ?
- Comment développer des actions culturelles, agricoles, environnementales et touristiques tout en y incluant une participation citoyenne ?
- Renforcer à travers le projet de La Baraque le lien partenarial entre la collectivité et l'association locale Familles Rurales afin d'en faire bénéficier le territoire et ces citoyens.

Pour réaliser une synthèse de ce que je viens de décrire et réaliser une transition avec le chapitre suivant, voici un passage du mot du maire dans l'éditorial du Bulletin municipal de janvier 2019 : « Je suis persuadé que notre commune peut offrir un terrain d'engagement de proximité privilégié à ceux qui le souhaitent. Je ne peux que nous proposer de nous engager quotidiennement à plus de solidarité, de convivialité et d'échanges à travers les projets existants ou à venir sur notre commune. [...] tout cela nous permettra sans doute de faire de notre village un lieu de bien vivre, de dépasser nos indignations et frustrations et surtout de procurer **un bonheur simple, celui de faire ensemble !** »

II. La place de La Baraque au sein de son territoire :

1. Commune des Premiers Sapins

En 2016, la nouvelle commune doit s'organiser pour construire sa nouvelle politique locale. Avec un Conseil Municipal de 58 membres, le plus important du Doubs juste devant Besançon (55 membres), élu en 2014 pour être conseiller de leur petit village, la définition de cette politique n'est pas évidente. Pour autant dès le premier éditorial de la commune en juin 2016, les grandes valeurs sont posées :

- « Charge à nous, élus, d'accompagner ce mouvement en gardant la proximité nécessaire avec les habitants. Ainsi nous sommes convaincus que ce nouveau territoire ne se construira que grâce, et par les habitants »
- « Nous sommes à l'écoute de vos propositions et serons facilitateurs pour des initiatives qui répondent à l'intérêt général »

Cette volonté est réaffirmée chaque année :

- 2017 : « Les conseillers, habitants et les associations, notamment celles de notre commune participent activement à améliorer nos quotidiens et à maintenir le lien entre nous tous. Mais c'est aussi à chacun d'entre nous d'être proposant dans un monde qui est en train de changer et qui grouille d'initiatives émergentes. [...] Afin de présenter les nouveaux projets en cours, mais aussi d'entendre vos attentes, et peut être vos envies ou vos projets, nous organisons en mars et avril, six apéros citoyens ouverts à tous, de 1 à 99 ans. »
- 2018 : « trois actions structurent nos investissements : -l'achèvement des travaux de la MSAP [...] – la poursuite d'investissements afin de permettre aux Premiers Sapins d'être un territoire acteur de la transition environnementale et énergétique. [...] cette volonté s'appuie aussi sur des initiatives citoyennes comme la journée « nettoignons notre commune » qui sera reconduite. » Le fait qu'un groupe de citoyens veuillent porter ce projet de La Baraque est pour la commune une aubaine et rentre totalement dans les orientations politiques que celle-ci souhaite défendre.

De plus, la commune nouvelle possède de multiples ressources.

a. Sa situation géographique :

La commune des Premiers Sapins est traversée par la RN57 à 20 minutes de Pontarlier (45 minutes de la Suisse direction Lausanne) et à 30 minutes de Besançon deux des trois grandes villes du Département et donc des bassins d'emploi important de notre département. Cet itinéraire est emprunté par de nombreux véhicules chaque jour. A 7 km de Valdahon, bourg de 5553 habitants possédant toutes les commodités dont une ligne de train reliant Besançon et la Suisse (Chaud de Fond). Une ligne de bus Mobigo s'arrête à Nods, celle-ci à bas coût (1.5 euros le voyage) relie Besançon à Pontarlier en moins d'une heure.

La commune s'étend sur 5220 ha dont 10 km vol d'oiseau entre les deux villages les plus éloignés. Elle est composée de 6 villages (HautePierre-le-Chatelet, Athose, Chasnans, Nods, Vanclans et Rantechaux), trois hameaux et une vingtaine de Fermes isolées. Seul le village Bourg de Nods possède une épicerie de village. Pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport dans les villages de la commune, il est difficile pour eux d'avoir accès aux différents services de Nods.

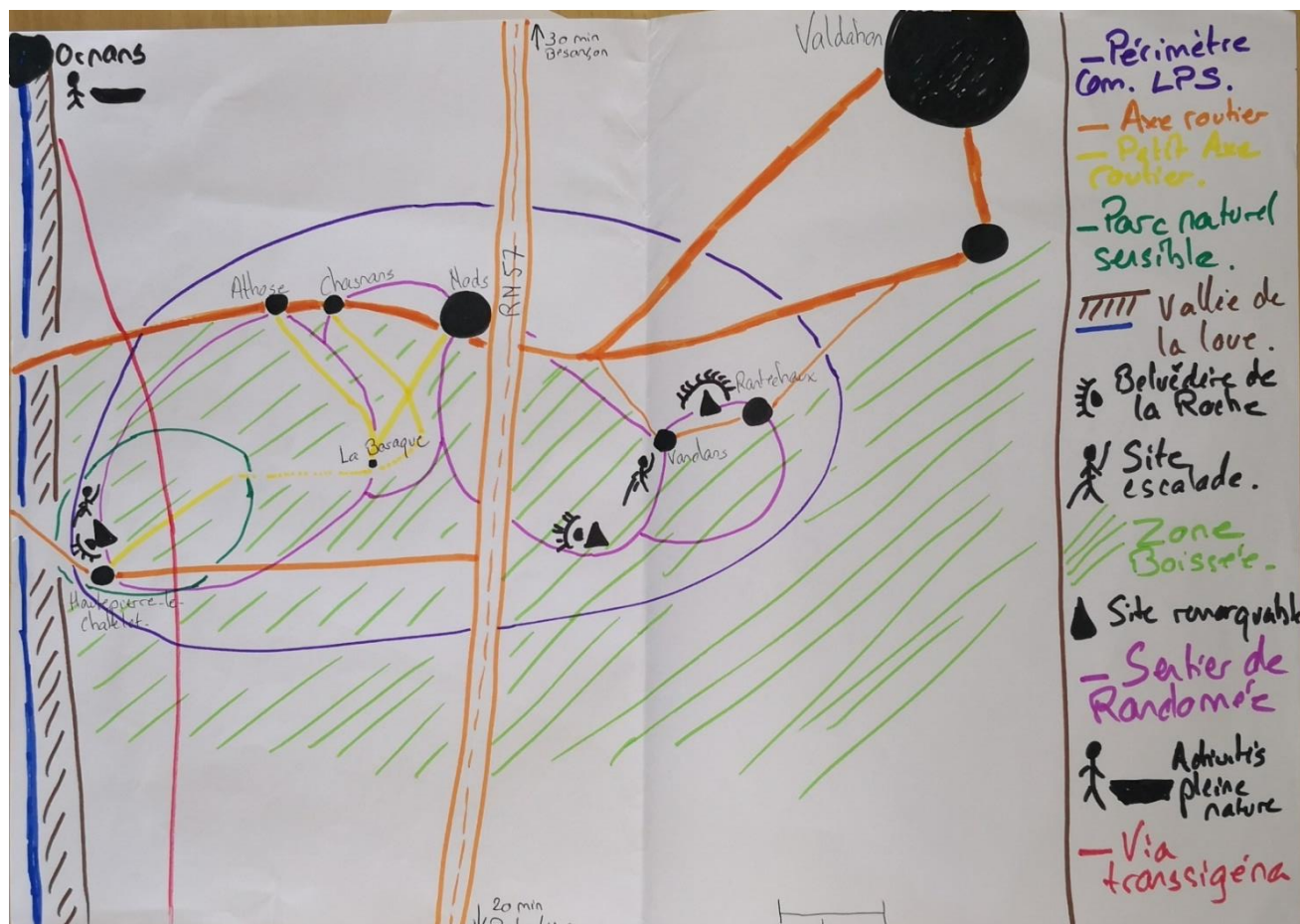


Figure 3: Carte du territoire des Premiers Sapins réalisé par moi-même

b. Potentiel touristique :

La commune des Premiers Sapins possède aussi un potentiel touristique fort avec le village d'Haute-pierre-Le-Chatelet et son point de vue, le Belvédère de la Roche, surplombant la vallée de la Loue. Un sentier géré par les Espaces Naturels Sensibles du Doubs a vu le jour en 2018. Pour accueillir les nombreux visiteurs, l'association l'Amicale de la Roche a créé un café associatif qui ouvre le samedi et dimanche après-midi d'avril à fin septembre depuis 2 ans.

Sur la commune, deux sites naturels d'escalade sont répertoriés et accessibles aux publics dont un au niveau du Belvédère de la Roche.

Comme vous pouvez le constater sur la carte, une grande partie de la commune est boisée (1064 ha de forêt communale). Des sentiers de randonnée sont en cours d'élaboration par la commune avec comme but de :

- Créer une boucle par village qui en s'enchaînant réalisent un sentier reliant les 6 villages
- Privilégier la découverte de « sites remarquables » du territoire
- Relier les sentiers de randonnée des communes limitrophes (Mouthier-Haute-pierre, Passonfontaine...).

De plus la commune a adhéré à l'association « European Association Via Francigena ». La Via Francigena est un pèlerinage qui relie Canterbury à Rome en s'appuyant sur les écrits de l'évêque Sigéric, qui en 990 avait fait le chemin à pied (il est fait état dans ses notes de son étape à Nods). Cet itinéraire culturel constitue une réelle opportunité alors qu'une centaine de pèlerins passent déjà sur notre territoire tous les ans.

La Vallée de la Loue, un des lieux touristiques phare du département est à seulement quelques kilomètres dont le village de Moutier-Hautepierre qui a été élu le 5^{ème} plus beau village de France en 2019 (Emission de Stéphane Bern sur France 3). A 10 km de la commune se trouve le Parc du Dinozoo deuxième site dans le Doubs le plus visité avec 131 800 personnes en 2018.

Figure 4: Chiffres Clés du Tourisme Bourgogne Franche-Comté- Edition 2019

PRINCIPAUX SITES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ				
SITE	VISITEURS 2018	VISITEURS 2017	ÉVOLUTION / 2017	GRATUIT-PAYANT
Basilique Sainte-Marie-Madeleine - Vézelay (89)	1 028 317	1 052 659	-2,3%	Gratuit
Cascades du Hérisson - Ménétrux-en-Joux (39)	509 480	346 776	+46,9%	Gratuit
Hospices - Beaune (21)	432 477	436 825	-1,0%	Payant
Basilique du Sacré-Cœur - Paray-le-Monial (71)	405 000*	425 000*	-4,7%	Gratuit
Chantier médiéval de Guédelon - Treigny (89)	285 004	316 086	-9,8%	Payant
Citadelle - Besançon (25)	260 860	281 288	-7,3%	Payant
Parc des Combes - Le Creusot (71)	242 000	240 000	+0,8%	Payant
Citadelle - Belfort (90)	222 002	ND	ND	Gratuit
Touroparc-Zoo - Romanèche-Thorins (71)	210 871	209 564	+0,6%	Payant
Abbaye Saint-Philibert - Tournus (71)	200 000*	200 000*	Stable	Gratuit
Grand Site de Solutré - Pouilly-Vergisson (71)	200 000*	200 000*	Stable	Gratuit
Musée des Beaux Arts (hors expo.) - Dijon (21)	152 739	154 164	-0,9%	Gratuit
Espace Saint-Bernadette - Nevers (58)	145 000*	212 341	-27,5%	Gratuit
Dino-zoo - Etalans (25)	131 814	124 931	+5,5%	Payant
Cathédrale Saint-Jean - Besançon (25)	130 333	124 495	+4,7%	Gratuit

c. Potentiel environnemental :

L'Espace Naturel Sensible de la Roche de Hautepierre-Le-Chatelet s'inscrit dans un schéma départemental. C'est un espace naturel remarquable pour son patrimoine paysager, faunistique, floristique et géologique. Il est répertorié à plusieurs titres pour la valeur de son patrimoine naturel :

- Périmètre de gestion contractuelle Natura 2000 « Vallée de la Loue et du Lison »
- Retenu à l'inventaire de connaissance des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)
- Intégré au réseau des ENS (Espace Naturel Sensible du Doubs)
- Site inscrit au titre du patrimoine paysager.

La commission environnement de la commune est aussi très active avec des membres non élus qui s'impliquent dans celle-ci. Elle travaille autour de 4 sujets principaux qui sont :

- L'aménagement de la Roche de Hautepierre avec un sentier d'interprétation de la Faune et de la Flore et l'entretien naturel du site par l'introduction durable d'un troupeau de chèvres pour lutter contre l'enrichissement naturel.
- Environnement au travers du fleurissement de la commune donc des différents villages
- Le développement durable avec des initiatives tout au long de l'année et des projets d'habitants (Nettoyons nos villages, réflexion autour de voix douce et de vélo électrique, des expositions « Jardiner et désherber Malin, mise en place de jardin et de poulailler partagé...)
- Les sentiers de randonnée



Figure 5: Affiche d'une exposition mise en place sur la Commune

d. Potentiel Culturel

De nombreuses associations mettent en place des animations traditionnelles tout au long de l'année : concours de tarot, Karaoké, Kermesse, concours de pétanque, feux d'artifice, fête villageoise... (Annexe 2 : calendrier des manifestations de la commune). Peu d'animations culturelles sortant du traditionnelle sont proposées au sein des villages pour deux raisons essentielles :

- Des infrastructures peu adaptées pour accueillir certains types de spectacle, pourtant chaque village possède sa salle des fêtes
- Des bénévoles au sein des associations qui sont présents depuis un certain nombre d'années et qui préfèrent rester sur des choses traditionnelles

Depuis 2017, l'association des Parents d'élèves organise un trail sur la commune amenant plus d'une centaine de coureurs.

Une médiathèque est présente au sein de la MSAP avec une personne salariée de la commune permettant une ouverture au public de 15h par semaine, l'accueil des enfants de l'école et la mise en place d'ateliers (Ateliers Langue des Signes). Auparavant, une bibliothèque tenue par des bénévoles était ouverte 2 fois par semaine. Depuis le développement en médiathèque avec des ouvertures régulières 60 nouvelles inscriptions sont arrivées en moins de deux mois.

e. Autres Potentiels :

Cette commune dynamique comporte 60 entreprises répertoriées, une zone artisanale de 10 artisans et 30 exploitations agricoles. Elle est également dotée d'une maison médicale pluridisciplinaire construite en 2013, d'une école primaire comptant 200 élèves et d'une maison des services (MSAP) construite en 2019.

Sur l'axe Besançon-Lausanne, donc proche de la Suisse, le territoire de la commune des Premiers Sapins commence à être recherché et prisé. Le terrain à bâtir n'étant pas encore très cher et une ligne de bus desservant Besançon et Pontarlier, attirent des néo-ruraux à s'installer. Des « géographes soulignent l'attractivité nouvelle des campagnes et vont jusqu'à parler d' « exode urbain ». Dans les états de la Rust Belt aux Etats-Unis, dans l'ancienne Allemagne de l'Est, les villes sont en déclin, alors que les campagnes environnantes sont dynamiques. En France également, de nombreux villages sont très attractifs, et certains connaissent des croissances démographiques impressionnantes »².

La commune a été sollicitée récemment pour la mise en place d'espace de coworking au sein de son territoire par des entreprises. Ce sujet est en réflexion au sein des élus pour transformer l'ancienne mairie en ce type d'espace permettant ainsi à des entreprises de pouvoir s'y installer et pourquoi y développer de nouvelles activités mais aussi permettre à des entrepreneurs de la commune d'avoir accès à des installations intéressantes pour débiter leurs activités.

Voici un passage du mot du maire dans l'éditorial du Bulletin municipal de janvier 2019, il traduit bien ce qui vient d'être évoqué : « offrir aux sapinois et sapinoises les infrastructures et services nécessaires, ainsi qu'un cadre de vie attractif. En effet, la commune approchant les 1600 habitants et sera impactée par le dynamisme de la Communauté de Communes dont la population croît chaque année de 1.2% ; ce qui va représenter près de cent vingt habitants supplémentaires répartis entre nos villages dans les cinq prochaines années. »

² La Revanche des Villages, Essai sur la France périurbaine, Eric CHARMES, Editions du Seuil et La République des Idées, janvier 2019.

Selon le PLUI actualisé en mai 2019, la commune des Premiers Sapins aura 1958 habitants en 2030, d'où un besoin de 178 logements en extension.

2. La communauté de Communes :

a. Le PLUI valant SCOT en cours de validation (référence aux documents mis à jour en mai 2019) :

Elle possède un positionnement géographique très favorable pour :

- Sa situation sur « les premiers plateaux du massif du Jura, au centre du département du Doubs. Grâce à la filière fromage de Comté, le territoire a gardé une agriculture de montagne très vivace, avec des paysages agraires de qualité et des villages typiques, ce qui lui donne un potentiel touristique : **elle est un espace de terroirs de qualité, aux riches atouts naturels et patrimoniaux.** »
- Sa « position géographique entre deux pôles économiques dynamiques : Besançon à l'ouest et la Suisse à l'est, ainsi que d'une bonne desserte routière. Elle est également desservie par une ligne de chemin de fer. Elle attire de ce fait de nouveaux habitants qui travaillent dans ces pôles, mais qui trouvent dans ce territoire rural des conditions de vie agréables à un coût raisonnable : **elle est un espace résidentiel, de respiration par rapport aux pôles voisins.** »
- Etre le « siège d'une économie locale active, industrielle, artisanale et de services, qui contrairement à la plupart des secteurs ruraux, continue à créer des emplois : **elle est un espace de développement économique local.** » L'entreprise SIS basé à Avoudrey (12 km) et Etalans (8km) souhaite continuer à développer son activité. Elle travaille autour du marché du luxe et va agrandir ses sites pour embaucher 900 salariés de 2019 à 2021 environ.
- Enfin, le territoire bénéficie de l'implantation d'un très grand camp militaire, celui du Valdahon, qui attire des familles au bon pouvoir d'achat.

Le PLUI est construit autour de 5 ambitions qui sont :

- Ambition 1 : pour une réponse raisonnable à la pression démographique. Faire de la CCPHD un territoire accueillant pour de nouveaux habitants, avec des services développés, mais qui maîtrise sa croissance
- Ambition 2 : pour une qualité de l'urbanisme. Faire de la CCPHD un territoire qui accueille ses habitants dans des villes et des villages de qualité, respectueux des patrimoines
- Ambition 3 : pour un vif développement économique local. Faire de la CCPHD un territoire qui valorise ses bons atouts économiques (agricoles, industriels, touristiques et de services)
- Ambition 4 : pour un bon « ménagement » du territoire. Faire de la CCPHD un territoire avec des villes, des bourgs et villages ayant chacun leur part du travail, avec une stratégie de transport et de circulation cohérente et durable
- Ambition 5 : pour des milieux et des paysages agraires bien gérés. Faire des Portes du Haut-Doubs un territoire qui préserve et restaure ses belles qualités naturelles, paysagères et patrimoniales

b. Une rencontre avec une technicienne de la Communauté de Communes :

Nous avons pu échanger sur le projet et voici les idées qui en ressortent :

Culture : Pas de structuration au niveau de la Communauté de Commune pour le moment mis à part le développement de l'offre des universités ouvertes. Pour le moment, la compétence est communale.

En restant au niveau communal, il y a une forme de précarité, en effet, certaines communes ayant des petits budgets ne peuvent pas investir sur ces champs et de plus les subventions d'organisme comme le département, les régions, l'Europe sont orientées vers des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Tourisme : Voici deux mandats que le Conseil Communautaire s'en occupe. Pour le moment, nous répertorions les différents hébergements existants sur le secteur. Nous aidons à la mise en place si la structure est référencée aux minimums de trois étoiles. Nous développons des séjours avec le « site remarquable du goût » pour les salaisons du Haut-Doubs.

Un projet similaire mais à plus grande ampleur sur le site de Consolation est en réflexion au sein de la Communauté de Communes. Pour elle, pas de concurrence avec le projet de Consolation, qui a son sens, prendra effet à plus long terme que La Baraque. Si le projet se finalise pour Consolation, pour elle, nous travaillerons en partenariat car pas du tout le même dimensionnement.

Opportunité / Forces :

Vrai attrait culturel et touristique sur le territoire

Contacteur Musée des Maisons comtoises (projet qui pourrait les intéresser avec la restauration du four à pain)

Fédération de Chasse Gonsans : recherche des logements en pleine nature pour des groupes

Menaces / Contraintes :

Document d'urbanisme, document à faire très rapidement (si construction Petite Baraque)

3. Le département :

Suite à la réunion des partenaires du 24 avril 2018, nous avons rencontré le Conseil Départemental à plusieurs reprises voici ce qui en ressort :

a. Insertion :

Rencontre sur des moments ponctuels pour des chantiers en relation avec Axelle RECOULET pour le jardin de plantes :

- Création de mottes (permaculture)
- Séquence paillage
- Cueillette sauvage (à la demi-journée)

Journée autour de la pomme et des fruits, en séquence d'insertion (ramassage + explication à voir avec le CPIE).

Mise en place de séjour de rupture (Accueil social à la Ferme).

Opportunités :

Possibilité du financement de l'action qui pourra permettre à Axelle d'être rémunérée.

Peut permettre à des personnes ayant le RSA (Revenu de Solidarité Active) sur la commune de pouvoir bénéficier de ces ateliers.

b. Culturel

Le Conseil Départemental propose pour un accès à la culture la mise en place de Résidence d'artistes sur les EPCI. Ayant peu de demande, il ouvre la possibilité de réaliser des Résidences au niveau communal, ce qui pourrait nous être bénéfique.

c. Hébergement/tourisme

Il y aura la possibilité de mettre en place des petits chalets, mais ce qui marche le mieux ce sont des hébergements atypiques type cabane dans les bois.

Selon le référent tourisme, il manque de gîte de groupe dans le secteur pouvant accueillir et permettre la restauration en demi-pension, complète et gestion libre avec une cuisine aménagée.

Avec le développement des sentiers de randonnée, les sites d'escalade et le belvédère de la Roche, il y a un intérêt de développer de l'hébergement.

d. Agricole

Il y a effectivement une forte demande pour du foncier sur des projets agricoles diversifiés, notamment en maraîchage. Il faudrait s'assurer au préalable de la disponibilité d'un minimum de foncier aux alentours du bâtiment de 2 ha au strict minimum. Ce n'est pas le cas pour le moment avec seulement 20 ares.

4. La région

Nous avons rencontré une responsable technique de la Région. Pour elle, nous avons la possibilité de financement sur plusieurs thématiques qui sont : les mobilités douces, les territoires innovants, aide à manifestation type festival sur deux jours....

5. L'état

« Le village peut aussi être le lieu où se prépare une transformation d'ensemble de la société. Sa petite taille le rend propice à des expériences de démocratie radicale, où chacun est invité à délibérer et à prendre part aux décisions sur les sujets qui l'intéressent. Des petites communes [...] ont ainsi confié les clés de leur mairie à des équipes collégiales, qui s'efforcent d'impliquer la population dans les décisions importantes ». ³ Les deux dispositifs ci-dessous montrent que l'état souhaite un investissement plus fort des campagnes et donc des villages dans l'évolution de notre société ?

a. Tiers-lieux : « Nouveaux lieux, nouveaux liens »

Depuis début 2019, le gouvernement avance beaucoup sur ces notions de Tiers Lieux avec de multiples avancements comme le montre les différents articles de la Banque des Territoires :

18 avril 2019 : « Etude « Mille Lieux : objectiver l'impact des tiers-lieux sur les territoires »

Objectif de l'étude ? Faire ressortir, au-delà du seul prisme économique, les impacts générés par les tiers-lieux, ces nouveaux espaces hybrides aux usages multiples. Fruit d'expertises, l'étude a porté son analyse sur 8 tiers-lieux en France et en Europe représentant un panel de la diversité de ces lieux.

18 juin 2019 : « Le gouvernement mise sur les tiers-lieux, "l'acupuncture" de territoire »

Lors de cette première journée de travail du Conseil national des tiers-lieux du 17 juin 2019, le gouvernement a souhaité reconnaître l'importance de ce mouvement de fond qui "représente un véritable potentiel de reconquête économique", soulignent les ministres concernés dans la présentation du programme. Transition écologique, accès au numérique, apprentissage par "le faire", travail indépendant... les tiers-lieux "épousent les évolutions [...] de notre société". "L'Etat va y consacrer 45 millions d'euros. C'est très ambitieux dans le contexte budgétaire actuel", a précisé le ministre chargé de la ville et du logement, Julien Denormandie. Baptisé "Nouveaux lieux, Nouveaux liens", le programme prévoit une série de mesures et de financements pour aider au télétravail et permettre l'accès à des services dans divers domaines : formation, travail, accès aux droits, éducation, culture...

³ La Revanche des Villages, Essai sur la France périurbaine, Eric CHARMES, Editions du Seuil et La République des Idées, janvier 2019.



16 juillet 2019 : Tiers-lieux : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour créer 300 "fabriques de territoire"

Le gouvernement a lancé le 11 juillet 2019 l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Fabriques de territoire" avec l'objectif d'en créer 300 dont 150 dans les territoires non urbains [...]. L'État prévoit de financer leur fonctionnement de 75.000 à 150.000 euros sur 3 ans, à raison de 50.000 euros par an maximum, "le temps pour ces structures de trouver leur équilibre économique"[...]. "L'appel à manifestation d'intérêt reconnaît le rôle primordial des porteurs de projet des

tiers-lieux", souligne le gouvernement qui en voit en eux de "véritables entrepreneurs des territoires".

Figure 6: Cartographie des Tiers Lieux - CGET

b. Agenda rural : 200 propositions pour refertiliser les campagnes

"Dans un pays où la population pourrait croître de 7 millions d'habitants d'ici trente ans, n'a-t-on pas intérêt à engager une politique de rééquilibrage des populations sur le territoire national ?", s'interrogeait récemment un sénateur. Alors que les métropoles donnent de nombreux signes de saturation (pollution, embouteillages, loyers...) et que 81% des Français estiment que la campagne offre un cadre de vie "idéal", le moment de ce rééquilibrage serait-il venu ? C'est en tout cas l'ambition de la mission "Agenda rural" qui a remis un catalogue des 200 propositions à la ministre de la Cohésion des territoires : Article du 26 juillet 2019 de la Banque des Territoires.

Nous constatons que ce type de projet peut intéresser à tous les niveaux soit par des accompagnements, soit par la possibilité d'aide financière voir d'ingénierie. De plus, la dimension participative des habitants dans l'organisation et la mise en place du projet est très appréciée par toutes les collectivités.

Malheureusement, l'échelon communal en ce moment n'est pas l'échelon auquel les aides financières sont le plus facilement octroyées. Celles-ci sont plutôt dirigé au niveau des EPCI.

En choisissant familles rurales pour gérer le projet, la commune à vraiment montrer son soutien et sa confiance en nous comme il est écrit dans l'éditorial de 2019 : « Je suis persuadé que ces engagements participatifs et associatifs sont preuves de dynamisme de la vie communale et qu'ils l'enrichissent par leur complémentarité. »

III. Un positionnement fort de Familles Rurales sur le projet

1. Un Mouvement d'Education Populaire

a. Histoire

Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales se fonde, dès l'origine, sur le principe de l'entraide entre les familles.

Pendant la Seconde Guerre mondiale mais également après-guerre, les familles se constituent en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie. La solidarité entre la ville et la campagne s'organise, se traduisant par des colis de nourriture aux citadins et l'accueil des enfants pour des séjours plus ou moins longs.

Dans les années 1950, de nouvelles activités se mettent en place : le service aux familles, le prêt d'appareils ménagers ou encore les « ruches » qui correspondent aux actuels accueils de loisirs.

Afin d'aider les femmes dans la gestion quotidienne de la maison, le Mouvement lance les « comptes de la ménagère ».

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales construit avec les familles des activités et services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Parallèlement, le Mouvement s'assure que les besoins des familles sont entendus et leurs intérêts sauvegardés dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il est frappant de constater à quel point l'histoire du Mouvement suit les évolutions sociales du pays. C'est sans doute un des atouts d'un Mouvement créé par les familles, pour les familles : être à l'écoute des besoins exprimés et innover pour y répondre.

b. Valeurs

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 2 200 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le Mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

c. Un mouvement fédérer

Familles Rurales est un mouvement qui regroupe aujourd'hui en France 2 200 associations locales fédérées dans 83 fédérations départementales et régionales. Elle compte aujourd'hui 160 000 familles adhérentes dans 10 000 communes en métropole et outre-mer pour 40 000 bénévoles et 17 000 salariés qui font vivre le mouvement.

➤ La Fédération Nationale

La fédération nationale apporte un soutien technique à l'ensemble du réseau Familles Rurales. En lien avec les fédérations départementales et régionales, elle recueille les avis de ses membres et exprime les positions du Mouvement sur les questions de société proches des préoccupations des familles.

➤ La Fédération Régionale

Les fédérations régionales contribuent au développement du Mouvement auprès des acteurs régionaux publics et privés. Elles suivent les politiques de développement et d'aménagement du territoire et représentent les familles au niveau régional. En Bourgogne-Franche-Comté, les axes forts de la fédération est la formation continue des salariées et des bénévoles, le Bafa-Bafd et son antenne consommation.

➤ La fédération Départementale

Les 71 fédérations départementales offrent un accompagnement et un soutien aux associations locales notamment en matière d'organisation, de développement de projets et de gestion. Elles relaient la voix des familles et des associations et contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques départementales. Elles sont les interlocutrices directes des pouvoirs publics, tels le Conseil départemental, la CAF ou les services de l'État.

Les associations locales du Doubs se sont développées pour la majeure partie d'entre elles autour de la création d'accueils de loisirs, appelé historiquement des Ruches. Dans le même temps, la fédération du Doubs a commencé à se développer afin d'accompagner les bénévoles dans la mise en place de ses activités. Le développement des accueils de loisirs sur le territoire, des accueils périscolaires et de l'accueil de la petite enfance et de fait la professionnalisation de ses activités ont permis à la fédération de se développer.

Une particularité Franc-Comtoise : Le groupement employeur

L'association Familles Rurales groupement Employeurs Franc-Comtois a pour objet de mettre à la disposition de ses membres (associations locales) un ou plusieurs salariés liés au Groupement par un contrat de travail, dans les conditions prévues par les dispositions de la loi du 25 juillet 1985 modifiée. Elle est également en mesure de proposer à ses adhérents une aide ou un conseil en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines.

Le directeur de Services est le poste central du Groupement Employeur, il assure par délégation du Président, la gestion administrative, expédie les affaires courantes et la coordination générale des activités et services déployés par l'association. La gestion du personnel est placée sous sa responsabilité. Des fonctions supports comptabilité, secrétariat, Ressources Humaines permettent aux associations de pouvoir s'appuyer sur des compétences.

L'association des Premiers Sapins est membre du groupement employeur.

Comme évoqué plus haut, Familles Rurales souhaite développer la mise en place d'animation locale, pour cela, elle m'a permis de réaliser ma formation DES JEPS en ayant un apport financier très limité de la part de notre OPCA.

2. L'association des Premiers Sapins

a. Histoire

La date de création de l'association est le 2/02/1947, la date de publication est le 3/03/1947. Nous n'avons pas retrouvé d'informations sur l'association des années 1947 à 1980. Dans les années 1980, des « ruches » sur les vacances de l'été ont été mis en place pendant plusieurs années, puis fin des années 1980 début 1990, l'association arrête et sommeille pendant 15 ans environ.

En 2004, la Communauté de Communes des Premiers Sapins souhaite prendre la compétence scolaire et construire son groupe scolaire à Nods et ainsi arrêter le RPI qui répartissait plusieurs classes sur trois communes différentes de l'intercommunalité. Au même moment, des parents ont souhaité la création d'un périscolaire, ils ont ainsi relancé l'association. En partenariat avec la collectivité, il a été décidé de créer une partie accueils de loisirs au sein du nouveau groupe scolaire.

Septembre 2004, un accueil de loisirs périscolaire (matin, midi et soir) et un accueil de loisirs 3-11 ans sur chaque première semaine de petites vacances, 3 semaines en juillet ouvrent ses portes. La fréquentation n'y pas extraordinaire les premières années. En novembre 2006, l'association m'engage en contrat d'apprentissage avec comme objectif de développer des actions pour les adolescents de la commune (12-17 ans). En 2007, nous sommes 2 salariés sur l'association. Une directrice à temps plein et moi-même en contrat d'apprentissage. Nous embauchons de temps à autres des CEE (Contrat Engagement Educatif) sur les vacances scolaires. L'activité augmente au fur et à mesure de 2008 à aujourd'hui. 10 ans après, fin 2018, l'équipe est composée de 7 personnels permanent pour un temps de travail de 4.20 équivalent temps plein. En 2019, l'association comptera 12 salariés permanents pour

7.92 ETP et un apprenti doublant presque l'effectif de salariés avec l'ouverture d'une micro-crèche et le développement de l'animation local via l'EVS.

b. Depuis 2016 : Un développement de son activité

En 2016, la Communauté de Communes passe en commune nouvelle. Suite à cela, la mairie toujours en relation avec l'association met en place des diagnostics de territoires sur des thématiques différentes dont 2 qui impacteront directement l'activité de l'association :

- Mairie avec les étudiants de Montmorrot
- Familles Rurales avec les étudiantes de l'IRTS : diagnostic sur un besoin d'une EAJE

Suite à ces deux diagnostics de territoire, l'association Des Premiers Sapins propose à la collectivité de développer deux nouvelles activités au sein du territoire :

- Un Espace de Vie Sociale, dispositif de la CAF,
- Un EAJE (Etablissement Accueil Jeunes Enfants) qui sera dans les locaux de la nouvelle MSAP. Suite à des échanges entre l'association et la mairie, une micro-crèche 10 places a ouvert début février 2019, elle pourra évoluer en multiaccueil 12 places par la suite.

Lors du diagnostic pour La Baraque, j'ai demandé lors des entretiens des personnes que j'ai rencontré quelle image, vision ils avaient de l'association. Il en ressort :

- Pour les personnes n'ayant pas d'enfants fréquentant l'école :
 - Découvre l'association
 - Confond avec les MFR (Maison Familiale Rurale)
 - Permet de rassembler les citoyens autour de projet (Poulailler, fête villageoise...)
 - Association avec beaucoup d'idées
- Pour les personnes ayant des enfants fréquentant l'école :
 - Manque de place au périscolaire
 - Mise en place de diverses animations pour les enfants
 - Gens dynamiques qui composent le CA et les salariés

c. Sa gouvernance

Le Conseil d'Administration est composé de 11 personnes dont une présidente, une vice-présidente, une secrétaire et une trésorière. Le Conseil d'administration se réunit environ une fois tous les deux mois et je rencontre la présidente de l'association une fois par mois pour faire le point sur les affaires courantes.

Depuis 2017, nous avons mis en place des commissions. Quatre commissions ont vu le jour :

- Commission Accueils de loisirs 3-17 ans
- Commission Micro-crèche
- Commission Animation Vie Locale (dont l'EVS)
- Commission Fonction Employeur

Certains bénévoles ont été surpris fin septembre de notre accompagnement aux projets de La Baraque. Au départ, les membres du Conseil d'Administration ne considéraient pas que c'était leur rôle de développer cette action au sein de la commune. Des débats ont eu lieu lors d'une réunion fin septembre 2018 et finalement l'accompagnement a été acté, dû au dispositif de l'EVS qui a pour objectif d'accompagner les habitants dans leurs projets. Ainsi, l'association a validé en CA l'accompagnement du groupe d'habitants pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité, mais souhaite connaître son aboutissement avant de se positionner en tant que gestionnaire du projet.

d. Sa situation financière

Le total du bilan financier de la structure s'élève à 109 600.68€. Les Fonds permanents de l'association sont en constante augmentation de 2015 à 2018 passant de 63 270.88€ à 86 014.60€. L'accueil de loisirs est subventionné par la commune des Premiers Sapins. La contractualisation liant les deux organismes est une convention d'objectifs et de financement pluriannuelle renouvelé tous les trois ans depuis 2004 suite à un diagnostic réalisé conjointement. Au sein de la convention, il est convenu selon la Loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 et de la Circulaire relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations du 29 septembre 2015 ce qui suit :

- Au terme de l'année de réalisation, le résultat d'exploitation du service peut être équilibré, excédentaire ou déficitaire. La subvention constituant une compensation d'obligation de service public au sens du droit européen, aucune surcompensation n'est possible au-delà d'un bénéfice raisonnable. Le financement public ne peut excéder les coûts liés à la mise en œuvre du projet.
- Selon un principe de performance économique, l'association pourra donc réaliser un excédent de gestion raisonnable (annexe 2, circulaire Valls)
- En cas d'excédent, une négociation entre l'association et la(les) collectivité(s) permettra de définir en tenant compte du contexte :
 - Le pourcentage que l'association conservera en report à nouveau pour faire face aux risques de gestion et notamment de gestion du personnel. Dans ce cadre-là, l'association gardera minimum 4% des charges de personnel de l'exercice concerné.
 - Le pourcentage qu'il investit dans des équipements techniques et pédagogiques
 - Le montant qui sera restitué sous forme d'une « reprise sur résultat »
- L'excédent sera provisionné pour renforcer ses fonds propres et anticiper les retards de paiement ou le risque économique, sans affecter la demande de subvention de l'année suivante.

BILANS									
ACTIF					PASSIF				
	2015	2016	2017	2018		2015	2016	2017	2018
ACTIF IMMOBILISE	545,75 €	351,42 €	774,42 €	1 505,58 €	FONDS PERMANENTS	53 270,38 €	74 541,37 €	82 969,80 €	85 014,60 €
immobilisations corporelles	545,75 €	351,42 €	774,42 €	1 505,58 €	capital social	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 489,48 €
immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	report à nouveau	60 148,21 €	53 270,38 €	73 924,64 €	56 604,04 €
immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	résultat de l'exercice	-6 877,83 €	20 654,26 €	8 168,88 €	1 937,52 €
					fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
					subventions équipeme	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
					provisions	0,00 €	616,73 €	876,28 €	983,56 €
					emprunt M & LT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT	18 376,95 €	17 236,91 €	28 685,39 €	32 096,62 €	DETTES	19 584,01 €	21 852,07 €	32 968,40 €	24 485,98 €
stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	dettes sociales	13 010,89 €	12 000,89 €	14 563,88 €	12 884,29 €
créances	18 140,45 €	16 965,92 €	28 309,51 €	30 401,62 €	dettes fiscales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
charges d'avance	236,50 €	270,99 €	375,88 €	1 695,00 €	dettes fournisseurs	6 402,12 €	8 392,18 €	12 067,52 €	5 385,69 €
					produits d'avance	171,00 €	1 459,00 €	6 337,00 €	6 216,00 €
					emprunt CT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DISPONIBILITES	53 931,69 €	78 805,11 €	86 478,39 €	75 898,38 €	CONCOURS BANCAIRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
compte courant	53 931,69 €	78 805,11 €	86 478,39 €	75 898,38 €	concours bancaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
compte d'épargne	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
caisse	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
TOTAL	72 854,39 €	96 393,44 €	115 938,20 €	109 500,58 €	TOTAL	72 854,39 €	96 393,44 €	115 938,20 €	109 500,58 €

Figure 7: Comparatif des bilans de l'association de 2015 à 2018

Nous constatons une augmentation de la trésorerie et du fond de roulement de 2015 à 2017 avec une augmentation assez forte en 2016 suite à un excédent de 20 654€ en 2016. Suivant la convention d'objectif, il a été convenu avec la collectivité de rétrocéder sur les appels de fonds 2017

et 2018 une partie de l'excédent de gestion 2016 (7800€). Les résultats excédentaires de 2017 et 2018 sont donc minorés par ces remises à la collectivité.

En 2018, nous constatons aussi une baisse de la trésorerie. Cette baisse est due essentiellement à l'augmentation du Besoin de Fond de Roulement. En effet, les créances sont en augmentation suite à une progression de l'activité et donc du nombre de familles mais aussi avec l'aide de la CAF au niveau de l'EVS qui nous est versé à 60% sur l'année n depuis 2018. De plus, nous avons une forte diminution des dettes suite à un paiement plus suivi des factures fournisseurs.

Le ratio de solvabilité de l'association est à 4.41 et de 3.09 pour l'immédiat qui montre que l'association a une situation saine au 31/12/2018. Le 1^{ère} jour d'exploitation est donc de 129 jours soit 4 mois.

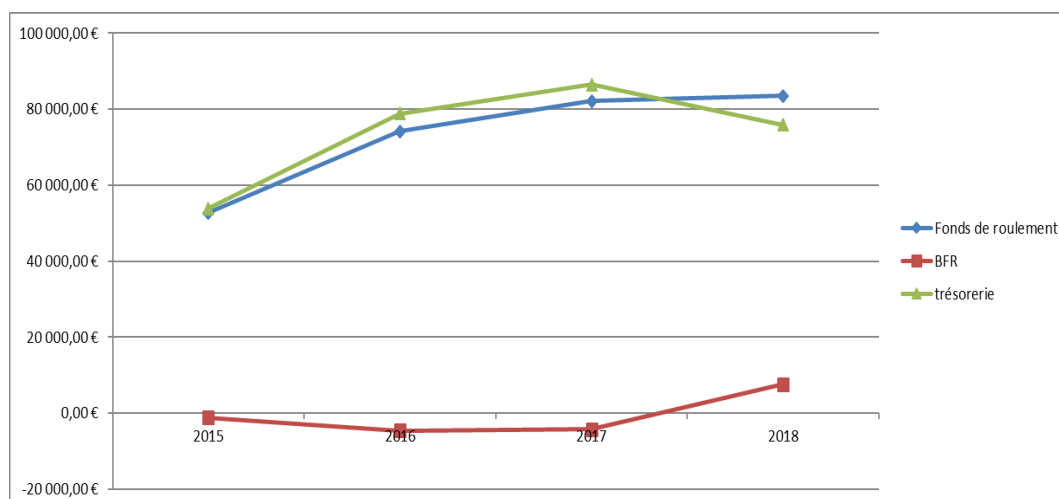


Figure 8: Analyse du bilan de 2015 à 2018

Concernant l'analyse économique, nous constatons une augmentation progressive des produits signifiant l'augmentation progressive de l'activité avec le développement depuis 2017-2018 de l'Espace de Vie Sociale, dont le projet de La Baraque dans le prévisionnel 2019.

La marge Brute et surtout la valeur ajoutée sont en augmentation plus forte que les produits. Cela est dû à l'Espace de Vie Sociale qui engendre des charges de fonctionnement essentiellement orienté sur la rémunération de personnels pour faire vivre des projets d'habitants, de l'accompagnement des associations et des jeunes de 16 à 25 ans et nécessitant peu d'achat d'alimentation, de sous-traitance repas et de services extérieurs contrairement aux accueils de loisirs.

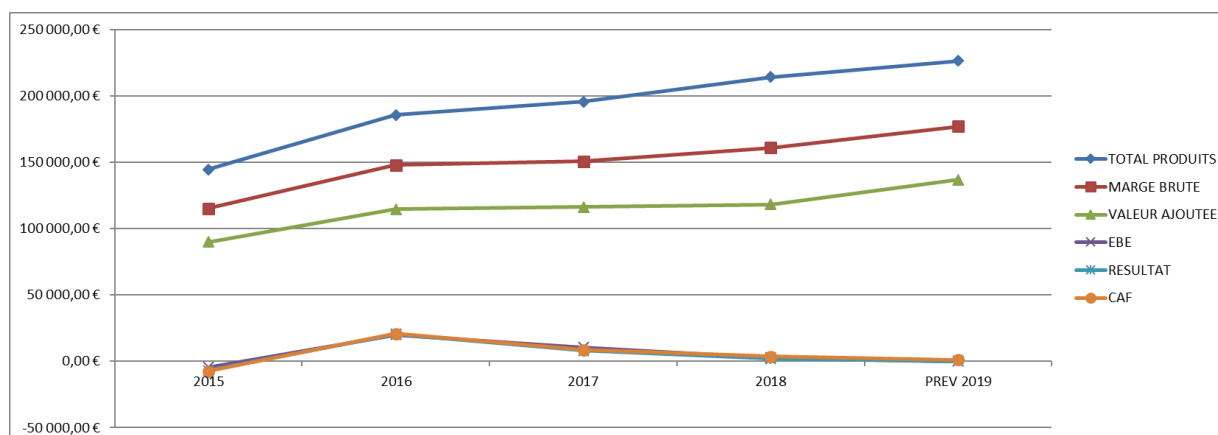


Figure 9: Analyse du Compte de Résultat de 2015 à 2018

Economiquement, il n'y a pas de changement notable pour l'association sur l'année 2019 par rapport aux projets de La Baraque simplement une évolution de l'activité dû aux projets.

Concernant l'évolution des produits, on peut voir un croisement des courbes entre les prestations et les subventions, cela s'explique par deux phénomènes :

- Le premier est dû à la nature de l'activité de l'EVS et de son financement. 60% des charges de personnels sont pris en charge par une subvention de la CAF ce qui augmente comme nous pouvons le voir la subvention dans le deuxième tableau. De plus, la nature de l'activité est orientée sur de l'accompagnement de publics et de projets, il y a peu de prestations.
- Le deuxième est la perte de l'emploi avenir et donc des contrats aidés impactant directement la subvention de la collectivité.

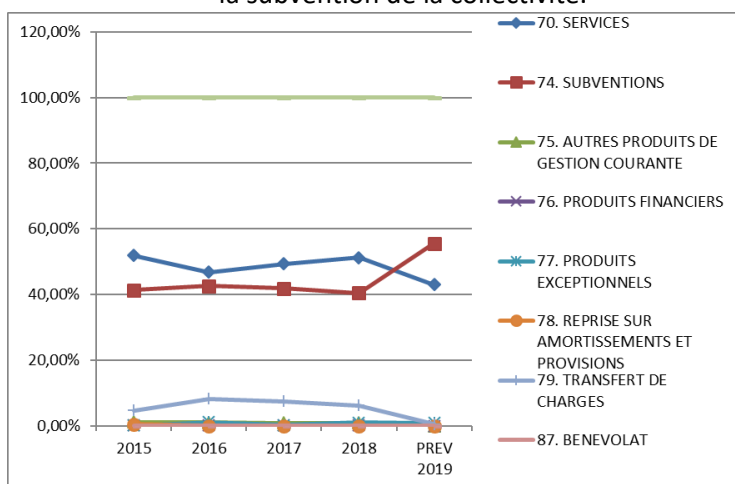


Figure 11: Analyse de l'évolution des produits de 2015 à 2018

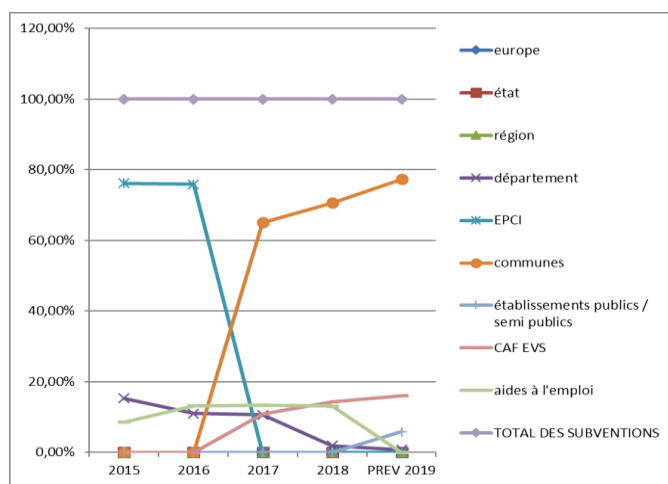


Figure 10: Analyse des subventions d'exploitation de 2015 à 2018

Sur l'ensemble de l'activité, signant des conventions pluriannuelles avec la collectivité (attention renouvellement 2020 jusqu'en 2022) et la CAF pour l'EVS (jusqu'en 2022), nous avons une vision à moyen terme sur ces produits.

Concernant le Projet de La Baraque, nous avons eu une subvention exceptionnelle de la CAF de 8000€ en 2019 qui ne sera pas renouvelée. Il nous faudra donc réfléchir à un modèle économique autre en revenu d'argent pour le projet. En effet, la commune ne souhaite pas abonder en financement de fonctionnement pour ce projet, mais peu supporter la part investissement s'il y a besoin.

D'autre part, le Conseil d'Administration a choisi d'identifier au sein de son bilan dans les Fonds Permanents une ligne qui sera intitulé Fonds Propre dédié à La Baraque.

L'exercice dégage un résultat s'élevant à 1 937,52 €. Nous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante en accord avec la collectivité:

- Fonds propres sous contrôle des financeurs
 - -5 493,65 € Com Com des Premiers Sapins
 - 559,67 € Com Com des Premiers Sapins - Fête Villgeoise
 - 3 711,53 € Com Com des Premiers Sapins La Baraque
- Fonds propres de l'association 3 159,97 €.

Les 3711.53€ correspondent à l'excédent de gestion pour le dispositif EVS sur 2018 que nous souhaitons investir dans le projet de La Baraque. Cela nous permet de partir sur le projet avec déjà des Fonds Dédiés pour le projet.

Par contre, j'ai volontairement écarté dans le prévisionnel 2019 le développement de l'activité micro-crèche de l'association. En effet, cette activité augmentait considérablement les charges et les produits noyant ainsi l'impact du projet sur l'activité déjà existante en 2018 et ainsi son analyse.

IV. Mon parcours et ma place au sein du projet

1. Mon parcours scolaire

Après avoir obtenu mon brevet au collège Henri Fertet à Sancey, je pars au lycée Louis Pergaud à Besançon et passe un Bac Général Scientifique option Science de la Vie et de la Terre. Attiré par tous les sports, après le lycée, j'intègre l'UFR STAPS (Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) afin de pouvoir devenir professeur d'EPS (Education Physique et Sportive). Je réalise une licence Education et Motricité afin de pouvoir m'inscrire l'année suivante au CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire). Malheureusement, je n'ai pas validé ma licence, il me manque le premier semestre de la troisième année.

Lors de ces trois années et suite à la réalisation de deux stages en école primaire et collège, je ne me retrouvais pas forcément dans les valeurs de l'Education Nationale. Le rôle premier d'un professeur est d'instruire selon des compétences par cycles d'apprentissage à faire acquérir aux élèves. Eduquer, c'est permettre à une personne de pouvoir développer ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale. Ayant effectué mes stages avec deux classes difficiles, j'ai souhaité orienté mes interventions autour de la citoyenneté et du respect. Malheureusement, les contenus imposés par l'Education Nationale (développement de compétences ...) ne m'ont pas permis de pouvoir aller comme je le souhaitais sur le champ de l'éducation Populaire.

Me retrouvant plus dans les valeurs de l'Education Populaire, en ayant eu des expériences en animation suite au passage du BAFA et BAFD durant mes vacances scolaires, je choisis de m'orienter en septembre 2006 vers un arrêt de la licence pour un contrat d'apprentissage en formation BPJEPS LTP.

2. Mon parcours professionnel

Je commence mon apprentissage en novembre 2006. Mon rôle au sein de la structure est double. Animateur au périscolaire et durant les accueils de loisirs pour des enfants de 3 à 11 ans, je dois aussi en parallèle mettre en place un secteur Jeunes sur le territoire en tant qu'animateur CTJ (Contrat Territorial Jeunesse). La communauté de Communes des Premiers Sapins en partenariat avec l'association Familles Rurales signe une convention avec la Conseil Général aujourd'hui Conseil Départemental et le collège Edgar Faure de Valdahon. La mise en place de l'Action Jeunes sur un territoire est un projet idéal pour la réussite de mon BPJEPS LTP. Constat, étude du territoire, mise en place de projet d'animation pour les jeunes m'ont permis d'obtenir mon BPJEPS LTP.

BPJEPS en poche, secteur Jeunes qui fonctionne, l'association me propose un CDI à temps plein. Je signe celui-ci avec une grande fierté de pouvoir continuer au sein de la structure pour pouvoir développer les actions en direction des adolescents.

Fin 2012, début 2013, je commence à éprouver de la lassitude dans mon travail d'animateur sur les temps périscolaire et extrascolaire. De plus, les horaires décalés, ne me conviennent plus forcément sur le plan de ma vie personnelle. En 2014, suite à des mouvements de personnels au sein de la Fédération du Doubs et du Groupement Employeurs Franc-Comtois, mon responsable me propose d'évoluer sur un poste de direction de services en coordonnant 8 associations locales Familles rurales.

Ce que j'accepte, mais ayant un peu la pression, car normalement je devrais posséder au moins un diplôme équivalent au DES JEPS. Mais l'accompagnement mis en place me permettra toutefois d'assurer cette fonction consistant à assurer la gestion administrative du personnel (plannings, absences des salariés, contrats de travail, paies, ...), la gestion des ressources humaines (entretien avec les salariés, coordination avec les équipes de direction, rencontres avec les élus et les partenaires,...), la gestion technique (analyse de la fréquentation, élaboration d'outils de gestion, maintenance du logiciel administratif, dossiers partenaires,...) et la gestion financière (élaboration et ajustement du budget, analyse financière,...), la gestion partenariale (rencontre avec les partenaires locaux, modèle de gestion de la structure, comité de pilotage avec la CAF, MSA, commune..), le suivi et l'accompagnement de la vie associative (accompagnement aux projets associatifs, éducatifs, suivi de la politique de l'association et mise en place du service en fonction de celle-ci).

Dans le cadre de mes fonctions de directeur de Services, j'ai aussi été amené à accompagner l'ouverture de différentes structures en collaboration avec les associations et les collectivités telles que :

- Un Espace de Vie Sociale sur le territoire des Premiers Sapins en janvier 2017,
- Un accueil extrascolaire sur les petites vacances scolaires sur le secteur de Sancey en octobre 2017,
- Un accueil périscolaire et extrascolaire sur le secteur de Belleherbe avec l'association AGIR (ouverture de la structure en février 2018),
- Une micro-crèche sur la commune des Premiers Sapins avec une ouverture prévue en février 2019.

Sont par ailleurs en projet, l'ouverture d'un multi accueil sur le secteur de Sancey pour 2020 et l'ouverture d'un EVS sur le secteur de Pierrefontaine-les-Varans.

3. Intérêts personnels

Aujourd'hui âgé de 35 ans, papa de deux garçons de 6 mois et 4 ans, je mène une vie bien remplie entre vie familiale, activité professionnelle et projet personnel.

Au niveau personnel, je suis aussi impliqué dans plusieurs domaines qui sont pour moi important dans mes valeurs :

- Joueur de rugby depuis plusieurs années, j'ai arrêté de jouer en septembre dernier mais je suis resté impliqué dans le club en étant dirigeant au sein de l'équipe senior. Les valeurs de respect, de coopération, d'entraides véhiculées par le rugby m'ont toujours attiré.
- Je suis président du Comité des Fêtes de Landresse-Ouvans depuis 2016, nous organisons de multiples manifestations tout au long de l'année dont le Festival La Guerre du Son attirant 3000 festivaliers sur deux jours pour deux villages de 300 habitants. Cette manifestation rassemble une centaine de bénévoles du village pendant 15 jours créant un vrai lien social.
- Formateurs BAFA et BAFD, je suis impliqué dans le groupe afin de transmettre mes valeurs d'animateurs à des jeunes adultes pour qu'il exerce dans les métiers de l'animation plus tard.

Coopérer, travailler en équipe, créer et tisser du lien social sur un territoire sont des objectifs qui me font avancer dans les différents projets que je mène. C'est pour cela, que le projet autour de La Baraque rassemblant toutes ses composantes me motivent particulièrement. Cette formule de Paulo FREIRE résume pour moi l'éducation populaire et ce que je souhaite défendre : « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »⁴

⁴ Pédagogie des opprimés, Paulo FREIRE, Petite Collection Maspero, Paris, 1969.

4. Ma place au sein du projet

J'ai volontairement mis ma présentation en 4^{ème} point car je pense que c'est la place qu'occupe celle-ci au sein du projet. En effet, sans les trois autres composantes décrit précédemment, le territoire et son contexte, le lieu et un groupe de travail souhaitant le valoriser et enfin l'association Familles Rurales qui porte le projet, je n'aurais aucun rôle à jouer.

Mon rôle va être de diriger, de coordonner tout cela pour rendre le projet viable aux yeux des différents acteurs. Ci-dessous, le modèle auquel se rattache le groupe de travail pour le moment concernant la gouvernance de celui-ci :

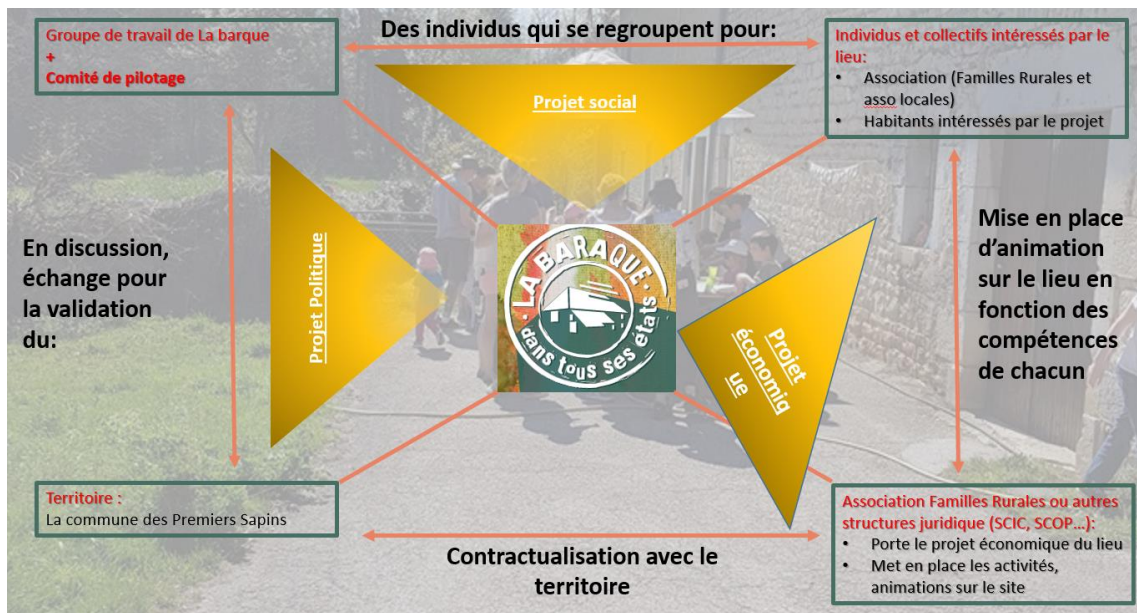


Figure 12: Modèle de gouvernance inspiré de la vidéo: Co-construire un Tiers-Lieu "Physique" par Mobilab Songo, le 11 mai 2018 (<https://www.youtube.com/watch?v=Aj6rnbQrR04>)

Mon rôle premier va être d'amener le groupe de travail de La Baraque à élaborer son projet social en les guidant et accompagnant comme je le montrerais dans les parties suivantes. Une fois ce travail terminé, il faudra le faire valider à la commune et ainsi commencer à construire avec eux le projet politique qui débouchera sur le projet économique. Cela afin de faire vivre le lieu mais surtout le territoire et ses habitants afin de « veiller à ce que leur déploiement conjugue soutenabilité économique et respect des valeurs fondatrices ». ⁵

V. La naissance d'un groupe de travail au service du projet de valorisation

Comme évoqué dans le premier chapitre, suite au bilan de la résidence d'artistes, un groupe d'habitants est né pour faire vivre le projet.

⁵ Rapport tiers-lieux à l'usage des collectivités, Travaux réalisés dans le cadre du marché public Région Nouvelle-Aquitaine, Coopérative des Tiers Lieux, janvier 2018.

1. Qui sont les personnes qui constituent le groupe ?

Il est constitué d'habitants de la commune et de quelques personnes extérieures âgés entre 35 et 60 ans. Mis à part Vanclans, tous les villages sont représentés, mais une grande partie du groupe habite Athose le village dont La Baraque est issu.

Ce qui est aussi intéressant, ce que le groupe est constitué de personnes originaire des Premiers Sapins mais aussi de personnes nouvellement arrivées.

Chaque village possède son association d'animation de la vie locale qui organise des manifestations traditionnelles tout au long de l'année (tarot, feu d'artifice, feu de la Saint-Jean...). Peu de personnes au sein du groupe font parties de ses associations des villages. En effet, les membres n'accrochent pas vraiment avec ses animations traditionnelles, par contre, ils aimeraient amener des animations culturelles plus diversifiées. D'ailleurs au sein du groupe, 3 membres sont issus du monde artistique professionnel avec une graphiste, une artiste plasticienne contemporaine et une chorégraphe.

D'autres membres sont très attachés quant à eux à ce type de lieux émergent et nouveaux, brassant les populations et permettant de créer de nouveaux liens en milieu rural autour du partage de savoirs, de moments d'échanges et d'une convivialité nouvelle.

Enfin, certaines personnes sont attachées à ce lieu, du fait de son authenticité, de la nature qui l'entour, de l'environnement de la maison qui est reculé et au calme.

2. Son fonctionnement :

22 octobre 2018: première réunion du groupe de travail projet

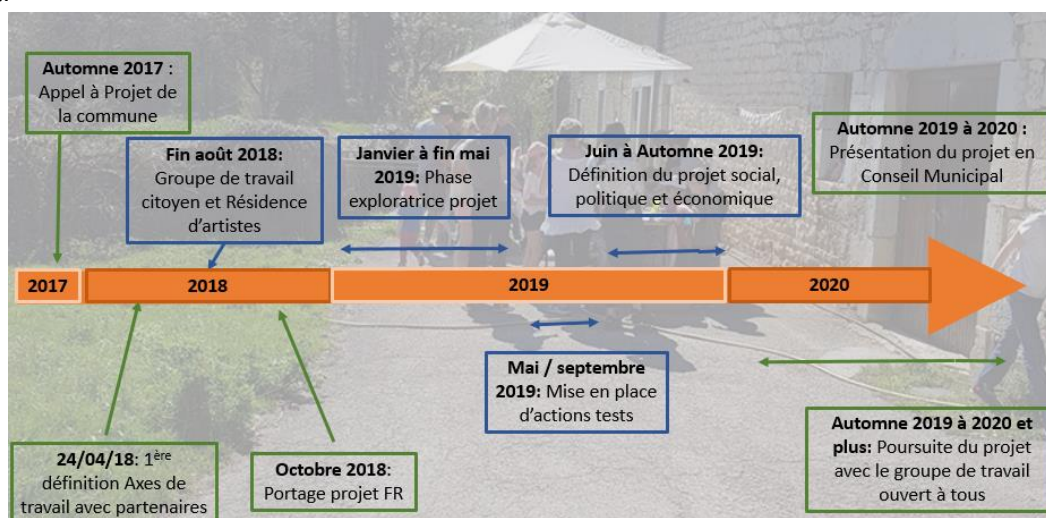
De novembre 2018 à juillet 2019:

- une réunion par mois du grand groupe de travail soit 8 réunions
- Rencontres partenaires, visites expériences

3 décembre 2018: 4 personnes constituent le comité de pilotage, celui-ci se réunit entre les réunions du grand groupe pour faire le bilan et préparer la suite.

25 juin 2019: Un membre du groupe de travail rentre au sein du CA de Familles Rurales.

Voici, la frise chronologique du projet qui montre comment le groupe a travaillé depuis le début du projet.



La frise nous montre que de janvier à juin 2019, le groupe de travail est en pleine phase exploratrice. Durant cette phase, un diagnostic partagé et participatif va être mis en place que je vais décrire dans le point suivant. De mai à septembre, nous souhaitons développer des actions que nous appellerons test pour confirmer ou infirmer certaines pistes. Enfin, de juin à l'automne 2019, nous allons d'abord travailler un projet social du lieu pour partager ensemble les lignes de conduites du lieu et ainsi commencer à poser un cadre. Puis, puis nous présenterons le projet social en Conseil Municipal. Si celui-ci est validé, nous allons définir un projet économique que nous essaierons de défendre devant la commune afin de contractualiser un projet politique avec Familles Rurales ou une autre structure juridique.

VI. Un diagnostic partagé et participatif

Pour la phase d'exploration du projet, nous avons travaillé avec le groupe de travail autour des 4 axes définis lors de la réunion du 24 avril 2018, tout en ne se restreignant pas, ouvrant aussi sur d'autres pistes. J'ai souhaité que ce diagnostic partagé soit aussi participatif afin que les personnes soient vraiment impliquées. Pour cela, les membres du groupe ont aussi mené des entretiens vers les habitants des Premiers Sapins, ce sont eux qui ont animé les cafés citoyens pour permettre aux visiteurs de s'exprimer et enfin ils m'ont accompagné dans chacune des rencontres partenariales que nous avons réalisées tout au long de la phase d'exploration.

1. Rencontre de structures et des partenaires :

a. Association Grange Culture

« Grange culture n'est pas un lieu ou un festival. C'est une idée qui chemine, un concept qui voyage, un projet qui s'invente, une rencontre qui s'annonce...

Face au monopole culturel des aires urbaines et des grands festivals, Grange culture se veut être un espace d'invention et de bricolage visant à produire ou promouvoir de nouvelles manières de faire venir la culture à la campagne. L'accent est donc d'emblée mis sur le recours à de nouveaux dispositifs plus adaptés aux modes de vie (et de consommation culturelle) des espaces ruraux.

[...]A l'origine du projet Grange culture, il y a d'abord un constat : celui d'une certaine désertification culturelle doublée d'une tendance à la reproduction saisonnière des mêmes types de divertissement dans nos campagnes. Bien souvent, en effet, les municipalités et comités des fêtes s'investissent sur des formules (et des contenus) « traditionnels » afin de ne pas prendre le risque de la « distance culturelle ». Or c'est justement ce « risque » qu'il faut promouvoir, pour aller à l'encontre de nos idées reçues sur ce que les habitants des campagnes seraient en mesure de comprendre et d'apprécier.

Mais briser la distance, désacraliser la culture, s'autoriser des performances scéniques face à un public peu averti ne peut se faire si l'on se limite à faire venir la culture à la campagne. Cette rencontre se doit d'être un échange, une expérience partagée, une co-adaptation entre des artistes cherchant à se rendre accessible et un public apprenant à apprécier, selon divers degrés d'implication, les performances qui lui sont adressées. Aussi, l'élaboration de dispositifs favorables à une telle rencontre est-elle au cœur du projet Grange culture. » Extrait du projet de Grange Culture lors de sa présentation.

Atouts : spectacle choisi par l'association en fonction de la connaissance des habitants. Ce donne le droit de refuser des propositions s'il y a un trop grand décalage.

Quelques spectacles par an, maximum un par mois.

Demande une adhésion aux familles et sur place il n'y a pas d'entrée payantes et les boissons sont offertes. Rémunération des artistes au chapeau : un cachet est convenu avec l'artiste. Si pas assez dans le chapeau l'association complète, si trop laisse le tout aux artistes.

Opportunités : partenariat avec eux sur des spectacles. Partenariat et échanges suite au fait d'être proche.

Vigilance : limite entre le public et le privé

b. Association La Compagnie de l'allée des Cerisiers : Théâtre à Amathay-Vésigneux

Rencontre avec Loïc Sébille et Pauline, deux des trois créateurs de l'Allée des cerisiers qui est, depuis 5 ans, une école de Comédie Musicale qui accueille aujourd'hui 70 élèves. Actuellement installés dans leur cave réaménagée (belle cave voûtée, enterrée), ils enseignent la danse, le chant et la musique et créent des spectacles qu'ils produisent dans la région.

Leur projet : créer une petite salle de spectacle (96 places) à Amathay-Vésigneux, dans l'ancienne forge qu'ils ont achetée grâce à un financement participatif. Ce projet, qui paraissait fou pour certains, devrait voir le jour en 2020. En effet, grâce à un grand chantier participatif, à l'élan donné par les initiateurs et grâce à du matériel de récupération, la rénovation avance petit à petit et le projet final prend forme. La commune, qui, au départ « rigolait » de voir ces farfelus se débattre, maintenant est intéressée et veut participer car elle y a compris son intérêt. En effet, le projet salle de spectacle avec résidence d'artistes va faire connaître le village, et faire venir des personnes extérieures sur plusieurs jours les intéresse. La commune construit une nouvelle salle des fêtes dans l'ancienne fromagerie et va transformer l'ancien bâtiment situé juste à côté du futur théâtre pour faire de l'hébergement et de la restauration. Tout cela fonctionnera en partenariat.

Il est important de trouver une identité au lieu, lui donner « une couleur »..... et tout se dessine ensuite, petit à petit sans forcément prendre la forme initialement prévue.....

Après explications de notre projet, Loïc pense immédiatement à la possibilité de rendre le projet viable en proposant la grange (grande pièce accessible) aux harmonies du secteur en salle de répétition ou week-end de travail si hébergement sur place en petites baraques.....

Possibilité de fonctionner en partenariat avec eux, pas de risques de concurrence au contraire, ils sont enchantés par notre projet.... Et veulent être tenus au courant de son évolution.

c. Association et SCIC les Créatures : Le Bar Atteint à Belfort

L'association Les Créatures est née en Mars 2012 avec pour objet l'animation d'un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (Récitroc), et d'un bistrot itinérant alternatif, le Char à Bia, proposant buvette et mangette dans les événements culturels de Franche-Comté.

Trois ans d'activité itinérante ont permis de développer un réseau d'habitants et d'associations partenaires qui ont contribué à la création de la "SCIC Les Créatures" (Société de Coopérative d'Intérêt Collectif) le 13 Avril 2015 et regroupant 100 associés. La SCIC gère le Bar Atteint et le Char à Bia. Nous avons conservé le statut associatif qui a pour mission d'animer le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS que nous avons appelé Recitroc).

Le bar atteint : des jeux, des boissons locales, un restaurant traiteur avec produits locaux et BIO, toujours fait maison. Des habits, des livres et des graines en partage.

Chantier d'insertion : accompagnement en cuisine et service

Le char à bia : P'tite resto ambulante

Le recitroc : Réseau d'Echanges Réciproques de savoirs + Evènements culturels et citoyens

Atouts : une manifestation culturelle par jour. Une communauté importante qui permet de faire vivre le lieu. Un chantier d'insertion qui accueille 6 personnes.

Opportunités : Chantier d'insertion avec les acteurs locaux (SCIC)

Vigilance : économiquement dépendant des subventions publics (seul le restaurant apporte de l'argent)

d. La Fabrique des Territoires à Combeaufontaine : MRJC

Lieu en développement avec le MRJC 70 et national.

Intention politique du MRJC : la fédération nationale a vendu ces bâtiments parisiens qu'ils n'occupaient plus pour développer des projets en milieu rural via un dispositif national appelé « La Fabrique du Monde Rural ».

Ce tiers-lieu aura plusieurs dimensions :

- Culturel : mise en place d'actions culturelles dans une salle attenante à un café associatif (choix des jeunes, habitants dans la programmation)
- Accueil de Jeunes pour des projets variés en fonction de leurs attentes.
- Cuisine partagée : pouvant être utilisé par des habitants ou autres. Une pâtissière de la commune utilise ce local pour la fabrication de certains produits.
- Un hébergement collectif : Création d'un hébergement collectif qui pourra être utilisé pour des stages BAFA, manifestations....
- Des bureaux partagés : des bureaux mis à disposition pour des entrepreneurs, des star-ups ou autres (environ 4 bureaux). Une petite entreprise autour de la transition écologique dans la construction souhaite s'installer.
- Jardins partagés : permaculture, chantier participatif sur le jardin et échange de savoir-faire.

Opportunités : jardin partagé et location de la cuisine peuvent avoir sa place à La Baraque

e. Le Commissariat du Massif

Il nous a précisé au préalable que notre projet était éligible aux fonds du Massif. Deux axes pourraient supporter notre action dans le programme du commissariat de Massif:

- Développement des ressources locales et des savoirs faire: accompagnements protection paysage, point de vente collectif, préservation filière
- Développement touristique liée à l'itinérance, les personnes rencontrées nous ont souvent parlé de gîtes collectifs, d'étapes.

f. La DRAC

La DRAC peut nous accompagner dans la mise en place de résidences d'artistes :

- Possibilités de subventions, mais pour deux catégories : « à la journée » ou « ceux qui ont un concept ».
- C'est le lieu qui fait l'AAP (Appel à Projet), ce qui permet de décrire nos attentes. La DRAC peut nous accompagner dans son élaboration.

Nous pouvons aussi avoir des subventions pour l'intervention d'artistes.

Le déploiement de 1000 micro-folies d'ici à 2022 peut être aussi un intéressant pour notre territoire. « Ces dispositifs permettront aux territoires les moins équipés (zones rurales prioritaires, quartiers politiques de la ville, villes des plans du CGET) de bénéficier d'équipements culturels", ajoute le ministère de la Culture. Une nouvelle phase qui nécessitera d'associer finement les directions régionales des affaires culturelles (Drac) et les équipements régionaux afin de permettre notamment l'itinérance de collections ou l'installation de résidences d'artistes. ».⁶

g. Des premières prises de contact intéressantes

- **Axelle RECOULET (jardin de plantes médicinales)** : Mise place du jardin de plantes. Possibilité de donner des cours de danse, yoga. Possibilité d'organiser des journées relaxantes (marche, cueillette, yoga, relaxation...)
- **Bertrand GROSOL** : Résidence artistique 2020 : « Je continue l'élaboration du projet sur le territoire et les différentes rencontres qui se sont organisées autour de cette aventure augurent de belles constructions. Je dois très prochainement discuter avec le directeur des Beaux-Arts de Besançon. J'essaierais lors d'une venue prochaine de vous laisser une cartographie des étapes envisagées. Je reste très attaché à ce partenariat avec vous. »
- **DELSENY Nicolas** : Je suis à la recherche d'un lieu pouvant accueillir des animations autour du bois et sa transformation. Charpentier de métier, mon apprentissage auprès des Compagnons du Devoir a révélé l'importance de la transmission des savoirs. Sous la forme de démonstrations, d'ateliers pédagogiques avec la possibilité d'étendre ces ateliers à toutes les tranches d'âges. Pendant six mois en 2009, j'ai animé des ateliers : pain, torchis, cabane. Je souhaiterais vous rencontrer afin d'échanger sur la pertinence de ces activités au lieu-dit « la Baraque » situé sur votre territoire.

2. Des entretiens des habitants des Premiers Sapins :

J'ai construit une grille d'entretien pour aller voir des habitants des Premiers Sapins et connaître leur avis sur :

- Le projet de La Baraque
- La pertinence des axes de travail que nous souhaitons mettre en place sur le lieu
- Les loisirs, les centres d'intérêts que les gens aiment ou aimaient
- Les satisfactions et les manques de vivre aux Premiers Sapins

Depuis le 1 avril 2019, nous avons réalisé 30 entretiens de membres du groupe de travail, d'élus locaux dont tous les maires délégués des villages, les conseillers d'Athose village de la Baraque et de quelques citoyens. Le retour de ces entretiens sera évoqué avec celui des cafés citoyens, de l'étude du CPIE mais aussi des rencontres de travail avec le groupe.

3. Une étude du CPIE

Suite à la réunion des partenaires du 24 avril 2018, le CPIE avait proposé de travailler avec un groupe d'étudiant sur le projet :

- Commande : avoir un regard neutre et nouveau
- Richesse : Historique, Naturaliste, Environnementale, sociale
- Piste d'actions : Sentier d'interprétation permanent du Bouèbe, construction de petite Baraque, chantier participatif (nichoir chouette...), remettre en marche le four à pain pour réaliser par la suite des activités,

⁶ Localtis – Le Gouvernement mise sur les Tiers-Lieux, « l'acupuncture » de territoire – Virginie FAUVEL avec l'AFP du 18 juin 2019



Figure 13: Mur blanc d'expression qui permet aux gens de s'exprimer et qui est présent de manifestation en manifestation

4. Des cafés citoyens

En 2017, la commune avait déjà organisé des cafés citoyens pour échanger avec la population sur le passage en commune nouvelle. Les objectifs de cette animation sont de permettre aux habitants de pouvoir s'exprimer, questionner et donner son avis sur un sujet précis et d'avoir de l'informations concrètes et réelles sur leurs questionnements, leurs avis. Nous mettons en place un café citoyen pour chaque action test que nous organisons. Le but de ces cafés citoyens est d'échanger avec les visiteurs sur le devenir du lieu et leur demander leur avis. Par exemple, nous avons mis en place un mur d'expression pour que les personnes puissent écrire leurs avis et commentaires. La photo a été prise suite au premier évènement, nous pouvons voir que beaucoup de monde souhaite s'exprimer sur le sujet pour donner leurs avis.

5. Des réunions de travail en grand groupe

Les temps de travail en grand groupe ont été partagés entre la préparation des actions tests 2019 et le travail d'exploration puis de cristallisation du projet.

Concernant les temps d'exploration, nous rendons compte lors de chaque réunion des différentes rencontres effectuées (institutionnels et partenariales) pour les personnes non présentes. Puis, j'ai proposé au comité de pilotage de travailler de cette manière pour la phase d'exploration et de cristallisation :

- Phase d'exploration :
 1. Expression de chaque personne sûr « pour moi La Baraque c'est ? » (voir annexe 2)
 2. Travail autour des Tiers Lieux (Définition, expression sur « ma » représentation, étude de différents Tiers Lieux en France, questionnement sur les similitudes entre les diverses expériences et La Baraque)
 3. Restitutions de toutes les rencontres effectuées
- Phase de Cristallisation :

1. Prise de température du groupe concernant leurs ressentis, idées au niveau du projet au début de la phase et à la fin de la phase
2. Suite à la phase d'exploration, j'ai émis 7 questionnements (validé par le groupe de pilotage). Chacun a répondu à ces questionnements en donnant les enjeux et des pistes d'actions que nous pourrions mettre en place.
3. Proposition d'une première ébauche de projet social, celle-ci sera débattu et évoluera en fonction des retours
4. Positionnement de chaque personne sur les différents points du projet social en fonction du temps et de l'intérêt.



Figure 14: Groupe de travail de La Baraque en plein positionnement et échange

La phase d'exploration n'est pas finie car nous continuons à mettre en place des actions tests, à rencontrer de nouvelles personnes intéressantes pour la suite. Par contre, nous devons à un moment cristalliser toutes les informations que nous avons emmagasinées pour émettre les premières pistes d'actions en fonction d'une ligne conductrice (Projet Social).

VII. Des actions tests tout au long de l'année 2019

Lors de la réunion bilan de la Résidence d'artistes le 17 septembre 2018, il a été décidé ensemble de réaliser une programmation durant l'année 2019. La volonté de réaliser des animations en 2019 a deux objectifs principaux :

- Permettre au lieu de continuer à vivre

- Permettre aux groupes de travail de pouvoir s'appuyer sur des actions concrètes

Cinq grandes animations, que je décrirais, ont ou vont avoir lieu. Celles-ci ne sont pas forcément organisées de la même manière. Certaines sont proposées par des associations locales du village et d'autres sont totalement organisées par le groupe de travail.

D'autres petites actions vont avoir lieu aussi tout au long de l'année comme par exemple :

- Deux journées de passage des scouts (hébergements dans le verger sous tente)
- Une nuit sous tente avec des jeunes suites à une randonnée avec des ânes
- Un ou deux chantiers d'insertion en septembre autour de la permaculture
- Une chasse à l'œuf pour les enfants de la commune
- Un stage BAFA pendant deux jours en itinérance
- Un jardin de plantes médicinales qui doit se développer
- Chantier de jeunes : pose de barrière en ganivelle pour le jardin et nettoyage de la maison
-

Toutes ces actions ont eu lieu ou vont avoir lieu sans qu'aucune communication soit faite autour de la possibilité d'organiser des choses à La Baraque. Nous pensons donc qu'avec un peu de communication, nous pourrions avoir beaucoup plus de demandes sur la réalisation de petits projets comme décrit ci-dessus.

1. Fêtes des Vieux métiers

L'association Les Potes à Germaine et l'association de Chasse de Rantechaux travaillent depuis un an à la réalisation de cette fête. Au moment de la création de la programmation 2019, Jean-Luc GUERRINGUE, président de l'association Les Potes à Germaine et les membres du groupe souhaitent réaliser l'action à La Baraque. Pour lui le lieu est vraiment approprié. Il a été convenu avec l'association que 25% des bénéfices de cette fête sera reversé à La Baraque.

Le bilan de l'action est plutôt positif. Avec 250 repas de vendu le midi, 14 ateliers différents (sanglier, vannier, couture, ...) et entre 800 et 900 visiteurs sur la journée, la première action a été une vraie réussite. Beaucoup de retour positif nous est parvenu surtout au moment des cafés citoyens (belle organisation, stands variés, lieu magnifique à garder...).

Par contre, plusieurs points ont été cités sur lesquels nous devrions réfléchir :



Figure 15: Photo de la Fête des Vieux Métiers

- 800 à 900 personnes, le lieu est-il et doit-il accueillir autant de monde ? (Problème de parking, de circulation des voitures...)
- Le groupe de travail n'a pas du tout participé à la préparation en amont. L'animation des Vieux Métiers peut-elle s'intégrer pour la suite dans le projet de La Baraque ?
- Manifestation clé en main par des associations locales avec uniquement un reversement de 25% du bénéfice de la manifestation ? Cela est-ce cohérent ?

2. Marché de Producteurs et Fête de la musique

La fête de la musique a été organisée par l'association des Pôtes à Germaine et le marché de producteurs a été pris en charge par le groupe de travail de La Baraque. Les objectifs de cette soirée (17h à 1h) sont :



- Faire découvrir et connaître les producteurs locaux.
- Susciter la curiosité des gens pour le site et faire ou refaire découvrir sous un angle nouveau La Baraque en apportant de la convivialité.
- Donner envie au public de se restaurer sur place.
- Partager un moment de convivialité avec la population alentour.

Sens, intérêt de l'action pour le projet de La Baraque :

- Créer une dynamique entre les producteurs, les acteurs et les organisateurs autour du lieu.
- Porter l'intérêt du projet aux visiteurs.
 - L'enjeu de voir si la problématique agricole/circuit court "colle" à la baraque.

Figure 16: Photo Marché de Producteurs

Dans l'ensemble le bilan est encore très positif avec :

- Entre 300 à 400 personnes participantes dont une grande partie de la commune
- Un retour positif d'une grande partie des producteurs, certains ont manqué de produits et ont été surpris du monde
- Concept du repas (fabrication de ton assiette avec les produits en direct chez producteurs et barbecue commun), l'organisation pensée autour de la transition écologique a été bien appréciée (seulement 4 sacs poubelles de 100L de déchets pour 400 personnes avec les producteurs)
- Une prise en compte des points à améliorer de la Fête des Vieux métiers (exemple parking,...).

Plusieurs points de vigilance apparaissent :

- Manque de liens et d'unité dans le groupe de travail, je sens de la distance se créer entre plusieurs personnes du groupe
- Une problématique autour de l'argent commence à apparaître. Certaines personnes du groupe sont très gênées par rapport à cela.



Figure 17: Photo de la Fête de La Musique

3. Journée ateliers familiaux autour de l'univers de Totoro (Annexe 3 : le Flyers de la journée)

Objectifs de la journée : Faire découvrir aux petits comme aux grands, l'univers de Miyazaki, réalisateurs Japonais et plus particulièrement celui de « Mon voisin Totoro », par le biais de divers ateliers représentant les axes principaux de la Baraque (Protection de l'environnement, la nature, la culture, le partage de savoir...).

Enjeu : Elle a permis également de vérifier si ce genre de journée à La Baraque pouvait trouver son public.

Six ateliers de 1h30 chacun ont eu lieu tout au long de la journée. Atelier artistique (sculpture à l'argile), Atelier nature (construction cabanes, land-art...), atelier de détente (yoga, sylvothérapie) ont rythmé la journée. Ceux-ci, ouvert à tous les âges et familial, ont été appréciés par les familles avec son concept de repas tiré du sac le midi et le goûter offert. Nous avons accueilli 40 inscrits différents dont 10 adultes dont 50% venant de la commune.

Jessica FIQUET, habitante des Premiers Sapins, membre du groupe de travail et auto-entrepreneuse depuis fin juillet avec la mise en place d'un restaurant, salon de thés, a tenu un salon de thé de 10h à 16h30. Celui-ci a été très apprécié par les participants de la journée. Comme avec les autres associations, nous avons convenu avec elle qu'elle nous reverse 25% de son bénéfice pour la Baraque.

Malgré quelques réticences au départ de plusieurs personnes tels que :

- La date mal choisie, Fête Villageoise le lendemain. Manifestation populaire et historique du territoire qui a lieu tous les deux ans et qui tourne dans les villages. Certaines familles nous ont clairement dit qu'elles ne pourraient pas faire les deux donc on fait un choix en faveur de la Fête Villageoise
- Le fait de réaliser des ateliers payants. L'argent est un tabou pour certaines personnes du groupe. Elle pense que l'argent n'a pas lieu d'être au sein de la Baraque.
- La personne à l'origine du projet est une artiste et professeur d'ateliers artistiques à Athose. Au départ, la journée était uniquement à base d'ateliers artistiques. Puis, elle a demandé à d'autres personnes s'ils voulaient aussi faire des ateliers. 4 autres personnes ont répondu positivement et elles ont souhaité le faire bénévolement. Cela gêne certaines personnes qu'il y ait du bénévolat et du salariat.

Bilan global : Dans l'ensemble, la journée s'est très bien passée et les retours sont très positifs et encourageants (facebook, SMS de remerciements). Suite à la journée, 20 personnes ont aimé en plus la page. Tous les axes du projet étaient présents avec la nature, la culture, le partage, l'émulation...). Tous les intervenants pensent que ce genre de journée à sa place. Les parents ont pu apprécier de laisser leurs enfants libres, sans spécialement de surveillance car un sentiment de sécurité régnait ce jour-là avec 60 personnes sur place.

Pour ma part, je pense que c'est vraiment ce genre de journée qu'il faut que nous développons au sein de la Baraque. Des journées à thème qui peuvent être très large avec la proposition d'ateliers divers soit avec de la prestation payante car professionnel soit par de l'échange de pratiques et savoirs faire. A mon avis, les deux sont compatibles et ne doivent pas se concurrencer. Il faut simplement définir ce qui est du professionnel et de l'échange de passion et de loisirs. Nous devons le définir ensemble avec le groupe. De plus, le site permet d'accueillir entre 50 et 70 personnes facilement sans dénaturer l'endroit. Cela n'a occasionné aucun problème d'accessibilité, de sécurité, et je pense que l'accueil ainsi que les échanges entre les différentes personnes en ont été que meilleurs et bénéfiques. En effet, lors des deux autres manifestations ayant attiré plus de 250 personnes, des problématiques d'accessibilité, de sécurité, d'accueil du public ont été souvent relevés et mis en cause.

4. Résidence d'artistes évoluant vers un évènement culturel de 2 jours

En 2018, nous avons réalisé une résidence d'artistes qui avait permis de lancer le projet et de créer le groupe de travail qui aujourd'hui avance sur le projet. Depuis novembre 2018, nous travaillons avec le groupe de travail à la mise en place de la nouvelle résidence en août 2019.

Un bilan mitigé comme évoqué précédemment était ressorti. Nous avons demandé à l'association Parabole pour 2019 d'en tenir compte et de nous présenter un projet complet avec les améliorations qu'ils souhaitaient apporter. Suite à plusieurs réunions, en petit groupe puis en grand groupe, le projet de l'association n'a pas réuni l'unanimité et certaines personnes dont le maire n'ont pas souhaité renouveler pour 2019 la résidence par crainte de nouveaux retours négatifs de la population à un mois de la prise de décision par le Conseil Municipal.

Nous avons donc remplacé la résidence par deux journées culturelles avec de multiples spectacles vivants, exposition et concert. Deux objectifs principaux sont primordiaux lors de ces deux journées :

- La Baraque est un lieu qui amène la population à l'art et la culture
- La Baraque est un lieu d'expression des artistes locaux

Pour mener à bien ses deux journées, 6 personnes composé de membres du groupe organisent ce mini festival en tenant compte des deux objectifs fixés. Ainsi, une place particulière sera proposée aux artistes locaux et un effort sera demandé aux médiations pour les différents spectacles avec les spectateurs sur place.

5. Fête de la Pomme

L'idée de la Fête de la pomme est venue d'une partie du groupe de travail suite à la perte abondante de pomme l'année dernière, 2018 a été une très bonne année en fruit dont les pommes et beaucoup d'entre-elles ont été perdues. Dans le même temps, la commission environnement de la commune a réalisé le même constat et souhaitait aussi mettre quelque chose en place. La commune d'Athose possède un pressoir qui n'est plus utilisé depuis un certain nombre d'année.

Ainsi, quelques membres du groupe de travail, la commission environnement soutenu par le CPIE organisera une journée autour de la pomme allant du ramassage, du pressage mais aussi des ateliers de taille, de greffe... des arbres.

VIII. Un projet social qui s'est dessiné progressivement

Avec la matière des différentes investigations (annexe 3) j'ai émis 7 questionnements que j'ai posé aux groupes de travail et sur lesquelles nous avons émis des enjeux et pistes actions à suivre :

Question 1 : Lors de l'exploration, la question d'une offre touristique a souvent été proposée par de multiples partenaires ou personnes. Comment pouvons-nous concrétiser une offre touristique ?

- Enjeu: Mettre en place une offre touristique tout en gardant le cadre naturel et environnemental valorisant le territoire et permettant un développement économique.
- Actions:
 - Développement de « Slow Tourisme »: Mobilité douces (randonnée, vélo...), Rencontre avec habitants (activités, échanges, rencontre avec les habitants...), Ressourcement avec espaces culturels (P'tite Baraques...)
 - Cuisine collective et commune

- Points de vigilance suite aux débats:
 - Attention écrire un cahier des charges strict nous paraît indispensable

Question 2: Lors de l'exploration, la culture a été au centre des discussions et échanges (Cie Allée des Cerisiers, Grange Culture, Résidence artiste...) et a soulevé de multiples débats. Comment développer un accès à la culture sur le site?

- Enjeu: Permettre à La Baraque d'être un lieu culturel de la commune favorisant la rencontre, l'ouverture et l'altérité à destination des habitants du territoire
- Actions:
 - Contenu: Mise en place d'un programme culturel diversifié (concert, expo, cinéma, spectacles vivants, documentaire...) tout au long de l'année associant les artistes locaux et les habitants
 - Locaux: Création et mise à disposition d'une salle modulable (Grange) afin de pouvoir accueillir de multiples événements éclectiques avec la proposition de restauration et d'hébergement

Question 3: Lors de l'exploration, de multiples initiatives autour de la petite agriculture nous ont été présentées (grain thèques, jardins partagés, échange de savoir sur la permaculture...). Comment développer des actions autour de la petite agriculture peuvent-être envisagées?

- Enjeu: Trouver une place à la fonction originelle de La Baraque en y développant de la petite agriculture alternative tout en partageant et accompagnant les gens dans la pratique de celle-ci.
- Actions:
 - Lieu pédagogique et environnemental autour de nouvelles pratiques agricoles (permaculture, ferme pédagogique, jardin botanique avec plantes locales...): stage, échanges de pratique de savoirs...
 - Activité de jardins de plantes médicinales et d'autres activités collectives (circuits / parcours initiatiques avec panneaux explicatifs...)
- Points de vigilance suite aux débats:
 - Peu de terrain autour
 - Pas de vocation à venir professionnel

Question 4: Le partage, la convivialité, la rencontre, l'entraide sont des valeurs qui ressortent fortement des entretiens. Comment pouvons-nous valoriser cela dans le projet ?

- Enjeu: Permettre à La Baraque d'être le lieu de convivialité de la commune favorisant la rencontre, la participation des habitants autour des valeurs d'entraide, de partage et de solidarité.
- Actions:
 - Création de moments de rencontre pour les habitants et personnes extérieures autour : d'échanges de savoirs faire (cuisine, four à pain, bricolage...), de la mise à disposition de la population (groupe musique, club couture,), Chantiers participatifs.
 - Création de lieux de convivialité
- Points de vigilance:
 - Difficile de mettre en place un lieu de restauration et bar ouvert à l'année. Plus ponctuellement en fonction des activités proposées (exemple soirée fondue proposé par des habitants...)

Question 5: L'authenticité du lieu, la nature qui l'entoure, son environnement ressortent beaucoup de l'exploration. Comment pouvons-nous valoriser cela dans le projet ?

- Enjeu: Permettre à La Baraque de garder son esprit originel en restant en phase avec la réalité du territoire et de ses habitants
- Actions:
 - Créer un endroit de pause pour les randonneurs avec un accueil physique
 - Programmation: Mise en place d'activités sur le lieu autour de l'environnement (rencontres, échanges, transmission de savoirs, exposition...)
 - Aménagement du site en écoresponsable: mobilité douce pour accès (vélo, randonnée, cheval, calèches...), toilettes sèches, étable pour cheval....
- Points de vigilance:
 - Attention si nous gardons l'étable pour des randonneurs à cheval par exemple, bien prévoir ce que nous pourrions faire des excréments, de la paille par la suite, qui nettoie et comment?

Question 6: La gestion du lieu, la gouvernance de celui-ci (associatif, communal, coopérative...) sont des points de vigilance qui posent des questions, tout en sachant que la notion participative des habitants y est primordiale. Comment le projet de La Baraque doit-il se constituer pour répondre aux valeurs défendues par le groupe?

- Enjeu: Que la gouvernance permette une participation des habitants en ayant un cadre légitime et reconnu afin de permettre une pérennité dans le temps
- Actions:
 - Statut associatif indépendant définissant la ligne de conduite (entraide, partage)
 - Commune soit une partie prenante dans la gouvernance
 - Gestion à un collectif mêlant un pilote et l'ensemble des habitants (système coopératif)
 - Nécessité d'avoir 1 salarié communal ou associatif hébergé sur place

Question 7: Suite aux différents retours, il semble important qu'une personne vive sur place à l'année. Comment pouvons-nous mettre en place l'hébergement d'une personne sur place en tenant compte du projet?

- Enjeu: Avoir une personne / famille habitant sur le lieu permettant de faire vivre celui-ci tout en l'entretenant et le protégeant
- Actions:
 - Réhabiliter un appartement
 - Hébergement d'une personne, couple (jeune ou moins jeune) qui aurait comme mission: de gérer les activités de La Baraque (bar asso, musée, restauration, ateliers, campings...), entretenir le lieu
 - Prévoir logement modulable pour une personne ou une famille
 - Rémunération, loyer, salaires...?

Aujourd'hui après de multiples réunions il ressort du groupe ce projet social :

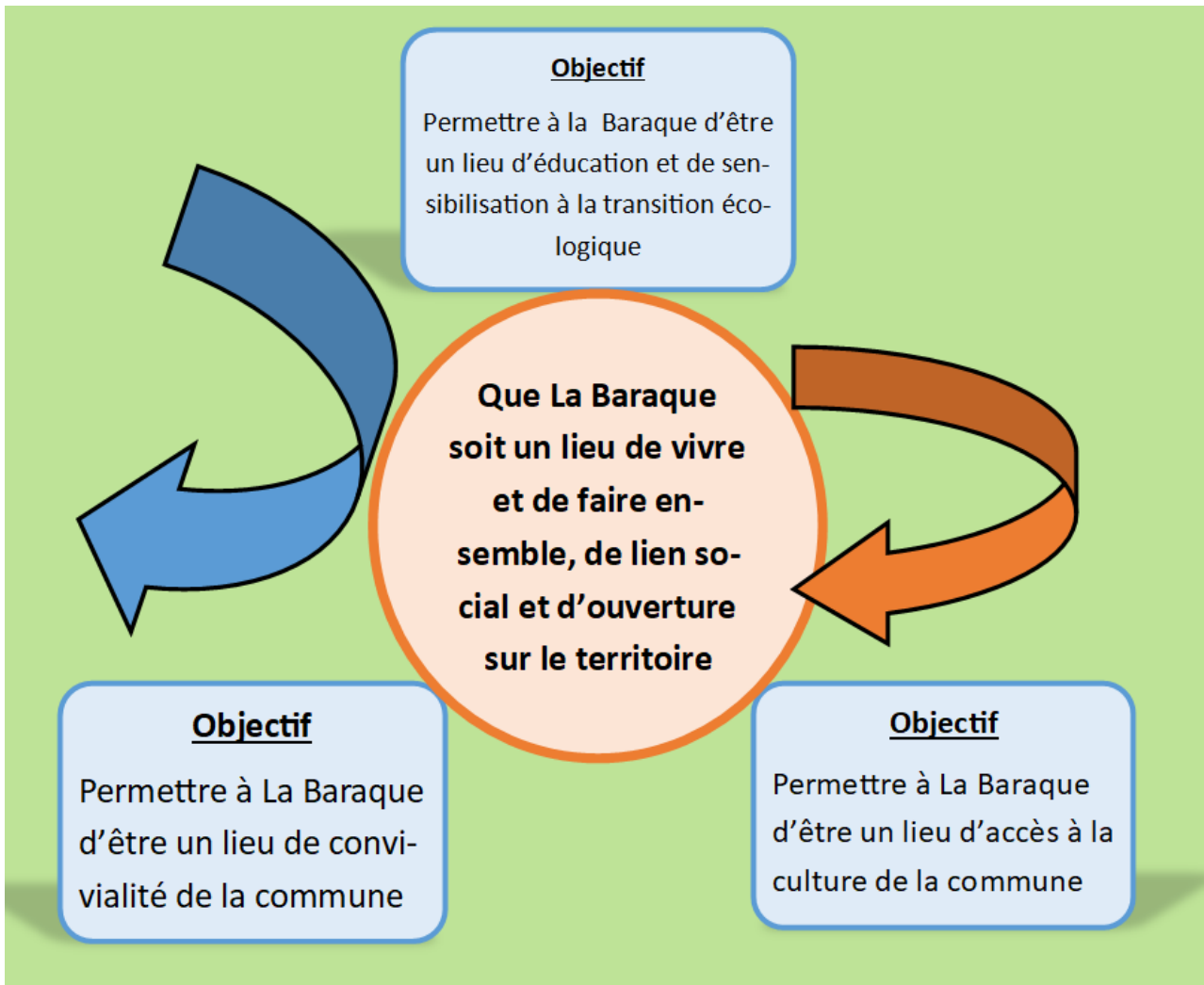


Figure 18: Grandes lignes du Projet Social

IX. Enjeux et problématiques

1. Points de vigilances importants relevé par le groupe

- Peu de terrain autour, difficile de développer de l'activité agricole
- Difficile de mettre en place un lieu de restauration et bar ouvert permanent
- Respect de l'environnement et de l'authenticité du lieu : Respect des riverains et de leur travail, réflexion au sujet de l'accès au site de La Baraque (mobilité douce...), parkings tampons, Animations de masse qui ne correspondent pas au lieu

- Personnes qui logent sur place: Quel statut, quel(s) rôle(s)...?
- Ecrire un cahier des charges stricts sur l'utilisation des lieux.

2. Enjeux et problématiques

- Vote du Conseil Municipal pour la mise en place du projet.
- Pérennité du groupe de travail avec des divergences d'opinion sur certaines thématiques.
- Trouver une structuration juridique (association, SCIC...). Comment pérenniser et trouver un modèle économique viable à long terme ?
- Problématique de la personne qui loge sur place, quel statut, quelles fonctions ?

X. Hypothèses de travail et premières perspectives

Suite au diagnostic et à la cristallisation que nous avons mis en place avec le groupe de travail, voici les premiers moyens qui sont pour nous indispensables pour la suite :

- Réhabilitation de la Grange en une grande salle modulable
- Cuisine collective en libre-service
- Mise en place d'une salle de convivialité
- Réhabiliter un appartement (prévoir un logement modulable pour une personne ou une famille): mise en place d'un concierge (Entretien du jardin et des abords de la maison...)
- Mise en place d'hébergement « rustique » sur le site pour petit groupe avec un maximum de 15 personnes
- Ateliers pour activités manuelles, pratiques de bricolage,
- Etable ponctuelle pour accueil chevaux ou VTT

Réalisation d'une AMO avec le Conseil Départemental qui nous subventionnerait à hauteur de 75% de la prestation.

Réalisation du budget de fonctionnement pour 2020, mais aussi avec des perspectives à plus long terme (besoin d'être autosuffisant dans les 5 ans après la création).

Réalisation de la fiche de fonctions de la personne qui habitera à la Baraque.

Conclusion :

« Les tiers-lieux possèdent une aptitude hors norme à transformer en projet collectifs les questions sociétales les plus diverses. Au-delà de cette capacité à créer de l'activité et de la valeur, ils portent une promesse de démocratisation continue et pragmatique de la société qui nous permettrait de répondre aux problématiques soulevées par la « fracture territoriale ». »⁷

Cet extrait de Transrural reflète pour moi exactement ce que nous vivons avec le groupe d'habitants pour la mise en place du projet. Des échanges, des débats se sont développés tout au long de la mise en place du projet faisant réfléchir et élever le débat sur des sujets de société bien plus importants. Un des objectifs est de permettre à La Baraque d'être un lieu d'éducation et de sensibilisation à la

⁷ Transrural Initiatives, n°470, sept-oct 2018, article « Le Tiers Lieu, une réponse aux difficultés des Territoires Ruraux » de Fabrice BUGNOT

transition écologique. Or lors de la mise en place des événements, des centaines de voitures sont stationnées dans des champs, le long des routes polluant l'esprit naturel du lieu. Nous avons longuement échangé sur le sujet en ce questionnant : est-ce que le lieu est adapté à la réception d'autant de personnes ? Ne devrions-nous pas interdire l'accès aux voitures et privilégier l'accès en mobilité douce ? L'interdiction de l'accès aux voitures, nous permettra-t-il de pouvoir attirer du monde, qui viendrait ?.... Toutes ces questions sont encore en cours de réflexion mais une envie de changement radical des pratiques et des comportements se fait sentir et, nous devons l'initier et l'accompagner.

Un des autres objectifs est de permettre à La Baraque d'être un lieu d'accès à la culture de la commune et plus globalement du secteur. Pour montrer l'intérêt de cet objectif dans l'évolution de notre société je citerais ce passage de « Les Invisibles de la République » : « L'information sur les objectifs de l'école et les enjeux de l'orientation n'est pas la même dans les grandes métropoles que dans les petites villes et a fortiori dans les campagnes. Cela tient en grande partie aux inégalités de capital culturel et social. Les inégalités socio-économiques jouent un rôle majeur. »⁸ Cette notion de culture est aussi très difficile à gérer et à créer des tensions au sein du groupe comme pour la non reconduction de la Résidence cette année. Mais cela a permis aussi d'avancer sur le sujet et d'arriver à se mettre d'accord sur l'intérêt de celle-ci en milieu rural. Nous devons accompagner progressivement la population sur l'accès à la culture différente de celle traditionnellement diffusée sur leur territoire afin d'éveiller la curiosité et l'éducation aux différentes cultures.

« Les questions formulées par les participants aux rencontres de Lodève traduisent ces enjeux : « Faut-il prouver qu'on est un tiers-lieu ? A-t-on besoin d'utiliser ce mot ? Est-il le bon ? [...] A quelles conditions les espaces inter-associatifs sont-ils des tiers-lieux ? Pourquoi ce terme est-il aujourd'hui à la mode alors qu'il recouvre des pratiques déjà anciennes ? ».⁹ Ces questions me renvoient au troisième objectif que nous nous sommes fixé qui est de permettre à La Baraque d'être un lieu de convivialité de la commune. En effet, pour nous, avant d'être un tiers-lieu, La Baraque doit être un lieu de rencontre, de partage des habitants des Premiers Sapins avec des personnes venant de l'extérieur.

Pour le moment, des espaces de rencontre et de partage, il en existe déjà un au sein de la commune. En effet, la MSAP pourrait aussi être qualifiée de tiers-lieu avec la synergie qui se met en place entre les divers acteurs de celle-ci (mairie, médiathèque, ludothèque, association Familles Rurales avec les activités de services et l'animation locale et les autres partenaires). Mais d'autres risquent de voir le jour, comme un espace de co-working dans les anciens bureaux de la mairie, un salon de thé restaurant et une épicerie au milieu de Nods... Donc à mon sens, des tiers-lieux sont en émergence sur la commune des Premiers Sapins, tout le défi aussi sera de voir comment nous pouvons créer une synergie entre ceux-ci pour permettre d'être à la commune des Premiers Sapins un territoire attractif.

⁸ Les Invisibles de La République, de Salomé Berlioux, Erkki Maillard, Edition Robert LAFFONT, janvier 2019, Chapitre 7 le nerf de la guerre page 94.

⁹ Transrural Initiatives, n°470, sept-oct 2018, article « Les (tiers) lieux dont nous parlons » de Soukeina ASSINI et Raphaël JOURJON